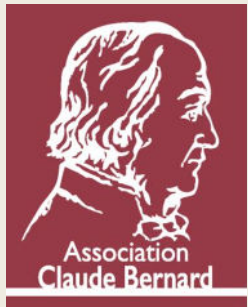


# **Les pionnières des études médicales en France**

## **Les premières femmes médecins ou chirurgiens**

**Christian Furia**





ORAIISON FUNÈBRE



— Eh! bien quoi! tu le regrettes!  
— Sûr!... si je l'avais épousé, j'serais déjà veuve.....

## Prologue

### Le contexte

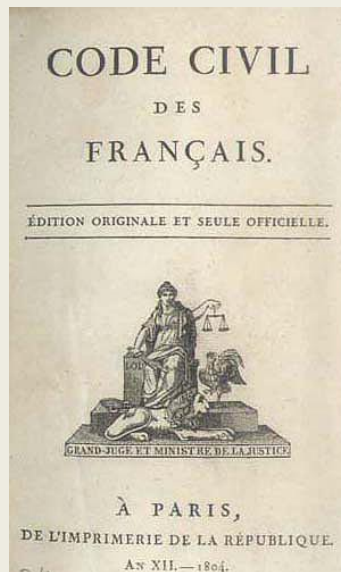
la place de la femme dans  
la société au XIXème siècle

**Lui** :Eh! bien quoi! tu le  
regrettes!

**Elle** : Sûr!...si je l'avais  
épousé, j'serai déjà  
veuve...

**Le Code civil de 1804 affirme l'incapacité juridique totale de la femme mariée, définie dans l'article 1124 ("« Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux »"), avec :**

- Interdiction d'accès aux lycées et aux universités
- Interdiction de signer un contrat, de gérer ses biens
- Exclusion totale des droits politiques
- Interdiction de travailler sans l'autorisation du mari
- Interdiction de toucher elle-même son salaire
- Contrôle du mari sur la correspondance et les relations
- Interdiction de voyager à l'étranger sans autorisation
- Répression très dure de l'adultère pour les femmes
- Les filles-mères et les enfants naturels n'ont aucun droit



**Dans la lutte pour accéder aux études médicales les pionnières vont se heurter à plusieurs types de paradoxes :**

**Le droit de passer des examens** est conquis avant celui d'assister aux cours, car la cohabitation des sexes est dans le premier cas plus facile à contrôler.

**La Russie** a un grand besoin de médecins et surtout de Gynécologues-Obstétriciens, mais hésite à former des femmes médecins qui sont volontiers adeptes des idées révolutionnaires...

**Aux Etats Unis** seules certaines universités peu prestigieuses acceptent de former des étudiantes sans leur donner le droit d'exercer...

**En Grande Bretagne**, on accepte d'avoir une reine mais pas de femmes médecins...

**L'Université française** est flattée de recevoir des étudiantes étrangères, à condition qu'elles ne s'installent pas en France; Et pour les Françaises, c'est pas gagné d'avance...

## L'origine de la résistance anti-féminine.

De par leur « nature » procréatrice et éducatrice, les femmes ont « naturellement » un physique et un psychisme permettant de les qualifier de douces, sensibles, attentives.

Le docteur Henri Montanier écrit en 1868 dans la **Gazette des hôpitaux** : « *pour faire une femme médecin, il faut lui faire perdre la sensibilité, la timidité, la pudeur, l'endurcir par la vue des choses les plus horribles et les plus effrayantes.*

*Lorsque la femme en serait arrivée là, je me le demande, que resterait-il de la femme ?*

*Un être qui ne serait plus ni une jeune fille, ni une femme, ni une épouse, ni une mère. »*

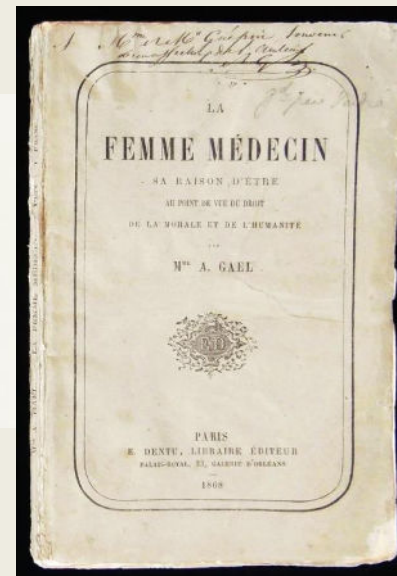
# La contre-attaque la même année

A. Gaël, pseudonyme **d'Augustine Girault** dans « *La femme-médecin, sa raison d'être, au point de vue du droit de la morale et de l'humanité* » reprend la notion de « nature féminine » pour justifier la vocation médicale des femmes : « *Celles-ci ont vocation à soigner de par leur «nature» procréatrice et éducatrice.* »



*Doctoresse. — 1. - L'Etudiante.*

Sans dot, j'avais à choisir entre l'existence contemplative de mes tantes, attendant toute leur vie, tout en tricotant ou cousant, le mari rêvé — ou une autre profession libérale. Les souffrants m'ont toujours attirée. Il doit être bien doux de pouvoir les guérir. — Je serai médecin.



# Rappel

Le décret du 14 frimaire an III [4 décembre 1794] crée des écoles de santé à Paris, Montpellier et Strasbourg, qui sont transformées le 3 brumaire an IV [25 octobre 1795], en écoles spéciales de médecine, puis facultés en 1808.

L'internat des hôpitaux est institué en 1802.

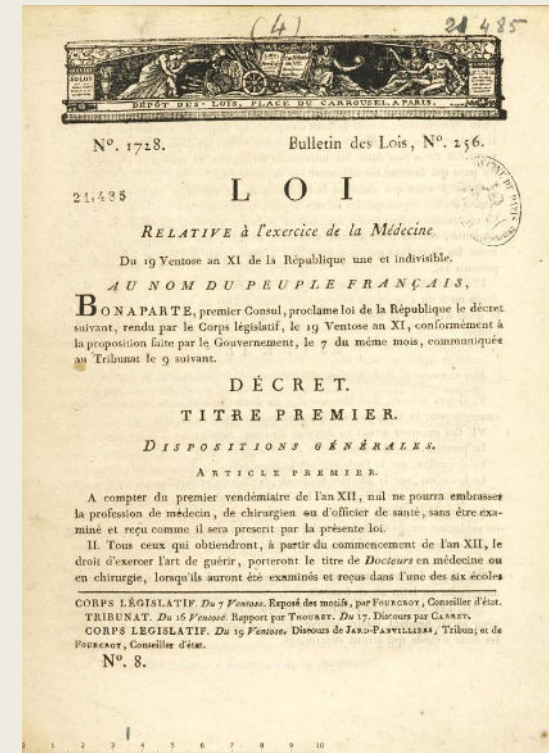
## Loi du 19 Ventôse an XI (10 mars 1803)

*« Nul ne peut exercer la médecine ou la chirurgie sans avoir été reçu Docteur »*

**Le décret du 17 mars 1808** fixe les règles à suivre pour obtenir les grades universitaires (baccalauréat, licence, doctorat).

Les étudiants des facultés de médecine doivent être bacheliers ès sciences.

Le doctorat en médecine est obtenu après quatre années d'études, terminées par cinq examens et une thèse en français ou en latin.



# **La bataille pour les études (1861 -1869)**

Julie Daubier

Madeleine Brès-Gebelin

Les étudiantes étrangères

# La première bataille : le Bac



En 1851, l'université de Paris refuse à **Julie-Victoire Daubié** l'autorisation de présenter le baccalauréat sous prétexte "*que les femmes n'ont pas besoin de ça*" et que leur prétention à vouloir obtenir ce grade est "outrecuidante" et "ridicule".

En **1859**, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de **Lyon** organise un concours concernant le rôle de la femme dans la société.

**Julie-Victoire Daubié** remporte le 1<sup>er</sup> prix du concours le 21 juin 1859. Son texte est publié sous le titre « **La Femme pauvre au XIXe siècle** ».

Forte de ce succès et avec le soutien d'Arlès-Dufour, elle s'inscrit à la faculté des Lettres de Lyon pour passer son baccalauréat.



FRANÇOIS-BARTHÉLÉMY ARLÈS-DUFOUR (1797-1872).



Le 17 août **1861** âgée de 37 ans, elle est la première femme en France à obtenir le **baccalauréat à Lyon** et en 1871 la licence ès-lettres à Paris.



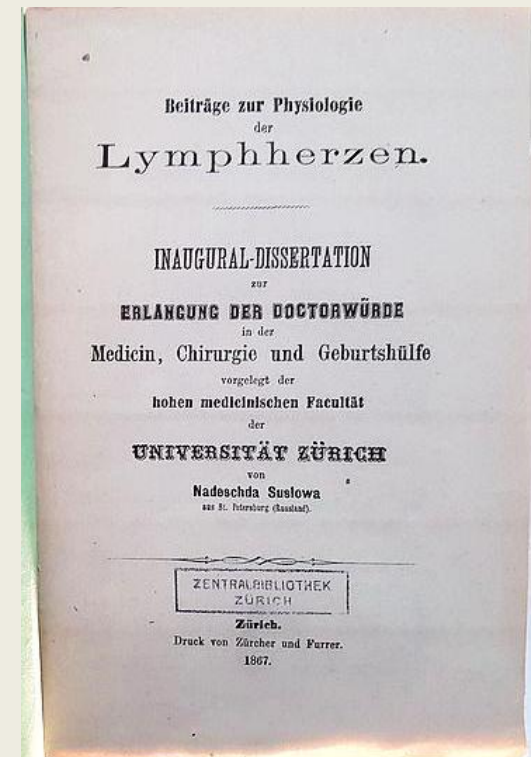
« [...] Nous sommes heureux d'annoncer qu'elle a été reçue avec distinction et qu'elle s'est montrée bonne latiniste, soit dans les compositions, soit dans les explications. On peut citer un certain nombre de femmes qui au Moyen Âge et surtout à l'époque de la Renaissance, ont obtenu leur bonnet de Docteur, mais Mademoiselle Daubié est certainement le premier bachelier de sexe féminin qu'ait proclamé l'université de France. »

# Le rôle des jeunes filles russes

En Russie si l'enseignement secondaire reste ouvert aux femmes, en **1862** le gouvernement décide la fermeture des cours libres d'enseignement supérieur pour les femmes à Saint-Pétersbourg. Cependant ces jeunes filles contrairement aux françaises, ont pu acquérir l'instruction nécessaire aux études supérieures.

**Deux Russes, Mmes Souscoff et Kochevareff** s'inscrivent à la Faculté de médecine de Zurich en 1864.

**Nadedja Souslova (1843-1918) y soutient sa thèse sur la « Physiologie de la lymphe » en 1866, qu'elle représente en Russie en 1868, sous la tutelle d'Ivan Setchenov.**



# Madeleine Brès, née Madeleine Gebelin

## le 26 novembre 1842 à Bouillargues, dans le Gard

Elle raconte dans le *Medical Chronicle* du 1er avril 1895 comment sa vocation médicale est née :

*"J'avais à peine huit ans quand mon père, qui était artisan charron, me conduisit chez des sœurs où il effectuait son travail ... À l'hôpital de Nîmes, une religieuse m'a affectionnée et m'a appris quelques petits gestes, tels que la préparation de tisanes et de cataplasmes. »*





Elle a douze ans en **1854** quand la famille Gebelin part pour Paris.  
Elle a quinze ans et un mois lorsqu'elle se marie à la mairie de **Lyon**, le 12 avril **1858** avec **Adrien-Stéphane Brès**, conducteur d'omnibus.  
Le couple s'installe à Paris





## Pendant ce temps Madeleine Brès fait des rencontres utiles :

**Betty de Rothschild, (1805 -1886 )** qui s'est beaucoup investie dans des œuvres de bienfaisance. Avec son mari, elle a créé l'hôpital Rothschild, rue Picpus, en 1852, puis l'hôpital de Berck, des dispensaires antituberculeux, les premiers logements sociaux de Paris.

**Henri Sainte-Claire Deville,**  
professeur de chimie à la  
Faculté des sciences de Paris



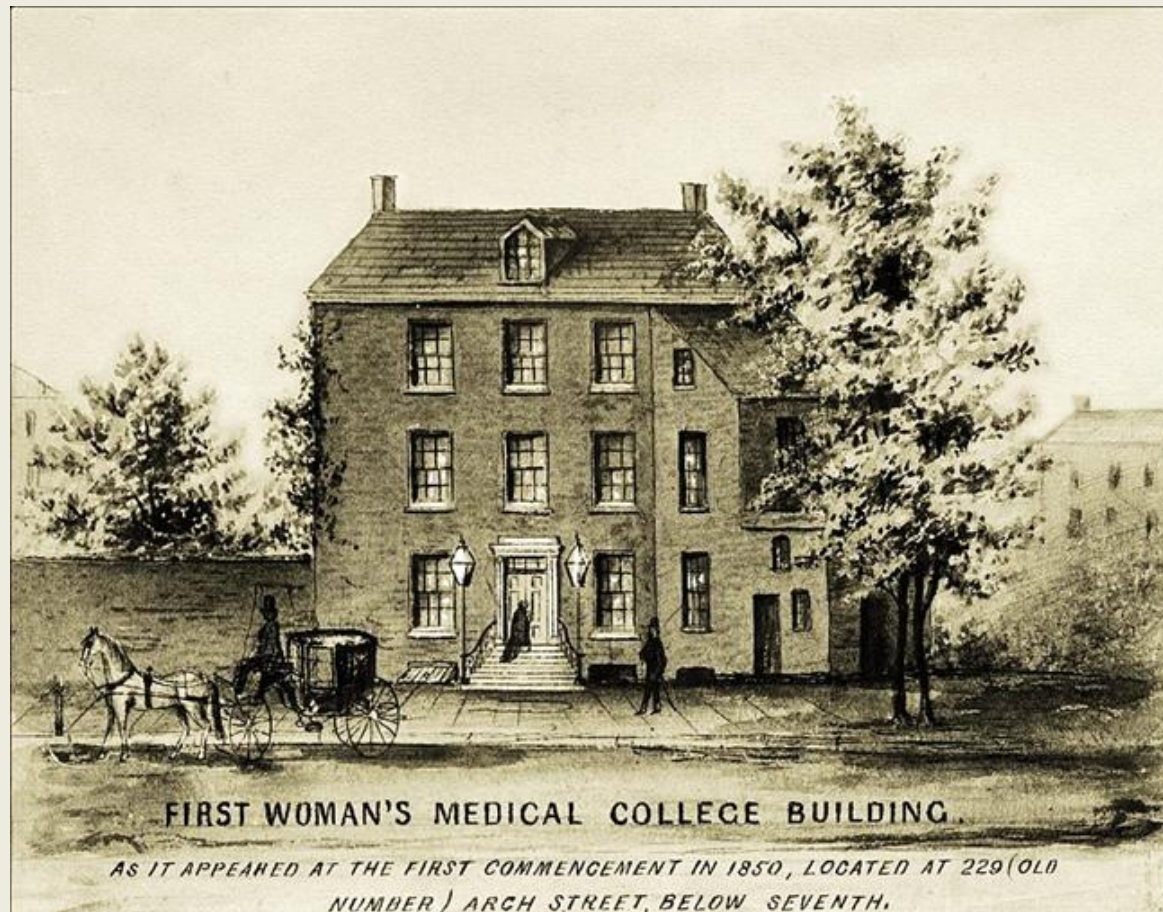


En 1866 elle sollicite une audience au **professeur Wurtz** (à cette époque doyen de la Faculté de médecine) qui lui indique qu'il lui faut d'abord obtenir ses « baccalauréats » ...  
« Qu'à cela ne tienne ... je les aurai » répond-elle .

Sachant que l'inscription des femmes à la Faculté de médecine de Zurich avait été autorisée, Wurtz demande au **docteur Alexis Dureau** (1831-1904) alors missionné par le Ministère pour étudier l'organisation des facultés de médecine à l'étranger de partir à Zurich pour se « *renseigner sur tout ce qui pouvait concerner, l'admission des femmes dans les écoles étrangères.* »

**Pendant ce temps, à Paris à la rentrée universitaire de 1866**, une Américaine, **Mary Putnam** (1842-1906) s'immisce discrètement dans quelques « cours clinique ». Elle est déjà docteur en pharmacie du Collège de médecine pour femmes de Pennsylvanie en 1864.

Son père, médecin, l'a recommandée à un confrère, le docteur Hippolyte Hérard (1818-1913) qui lui fait suivre ses propres enseignements et convainc aussi d'autres médecins, comme Benjamin Ball (1833-1893), d'en faire autant.

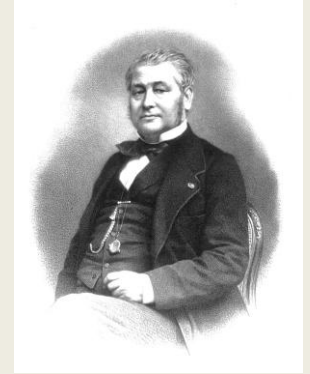


En novembre 1867, elle demande à s'inscrire officiellement et à passer les examens. Sa requête est présentée devant l'assemblée des professeurs **qui refuse son admission**

**Pierre Denonvilliers** (1808-1872) rappelle *l'opposition du Conseil de l'Instruction publique jugeant l'entrée des femmes en médecine comme contraire aux mœurs et aux conditions sociales.*

**Jules Behier** (1813-1876) en appelle au code Napoléon et « *fait remarquer que la femme étant mineure par le fait du mariage et échappe donc à toute responsabilité personnelle et que par conséquent l'adoption de Mlle Putnam pourrait entraîner de graves complications* » .

En mars 1868, Mary Putnam retourne voir Charles Wurtz pour déposer sa demande. Il lui conseille de la déposer directement auprès du ministre de l'Instruction publique, **Victor Duruy**, sans passer par l'assemblée des professeurs, **qui donne son accord**





En 1868 Madeleine Brès est revenue, munie de ses baccalauréats.

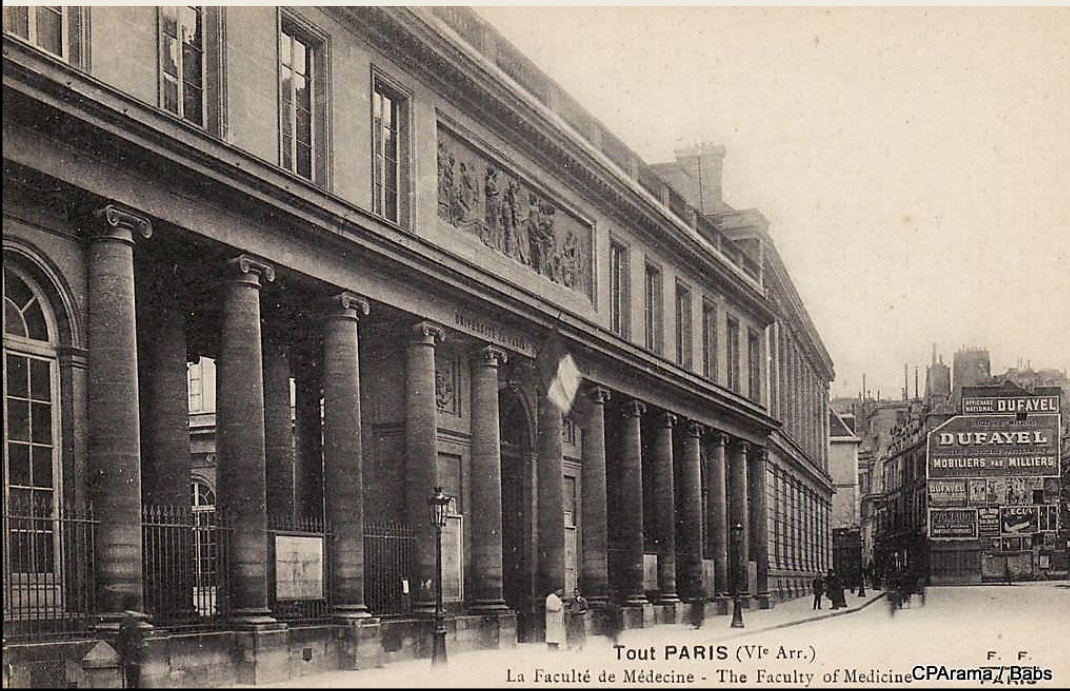
**La décision d'autoriser** Madeleine Brès à s'inscrire à la faculté est prise en conseil des ministres, présidé ce jour-là par **l'impératrice Eugénie!**

Madeleine Brès a besoin de **l'accord de son mari** pour s'inscrire à la Faculté de médecine de Paris. L'accord est acté le 24 octobre 1868 devant le maire du Ve arrondissement de Paris.

# A la rentrée de l'année scolaire 1868-1869 sont inscrites à la faculté de médecine de Paris

Mary Putnam (Américaine),  
Catherine Gontcharova (Russe)  
Elizabeth Garrett (Anderson)(G.B.).

Madeleine Brès



**Elizabeth Garrett** est la première docteure de la Faculté de médecine de Paris avec une thèse sur la migraine soutenue le 15 juin 1870.



**Mary Putnam** est le 23 juillet 1871 la 2<sup>ème</sup> docteure de la Faculté de médecine de Paris.

Dans sa Thèse « **De la graisse neutre et des acides gras** », la première dédicace s'adresse à Wurtz : « *Au professeur dont j'ignore le nom, qui seul a voté en faveur de mon admission à l'École, protestant ainsi contre le préjugé qui voudrait exclure les femmes des études supérieures* ».



La thèse, élogieusement relatée dans la **Gazette médicale de Paris** est présentée comme une « dérogation à la vieille tradition »  
« *La route est et restera tracée, à celles qui, se sentant le courage de rompre avec les habitudes ou les préjugés, n'auraient plus à forcer une porte ouverte.* »



Sa natte est enroulée tout autour de sa tête,  
« *par pure commodité, afin de pouvoir ausculter les malades avec plus de facilité* »

**Madeleine Brès** poursuit ses études de médecine. Elle est élève stagiaire en 1869 dans le service du Pr. Broca à la Salpêtrière



250 000 chiens et chats furent dévorés en quatre mois.



De septembre 1870 à juillet 1871 elle occupe un **poste d'interne provisoire** à la Pitié-Salpêtrière. Pendant le premier siège l'hôpital a reçu 57 obus en trois jours. L'un d'entre eux est tombé sur son lit, quelques minutes après qu'elle en soit sortie précipitamment pour soigner une de ses patientes, atteinte de bronchite chronique.

**Paul Broca** ne tarit pas d'éloges, sur sa disponibilité et son sérieux, mais aussi sur ses capacités de médecin :



*« Madame Brès sur ma proposition fut désignée comme interne provisoire. En cette qualité, pendant les deux sièges de Paris et jusqu'au mois de juillet 1871, elle a fait son service avec une exactitude que n'a pas interrompu le bombardement de l'hôpital. Son service a toujours été très bien fait et sa tenue irréprochable. Madame Brès s'est toujours fait remarquer par son zèle, son dévouement et son excellente tenue. Elle nous a particulièrement secondés pendant la dernière insurrection. »*

**Jules Gavarret**, (physique et statistique); **Constant Sappey**, (anatomie) ; **Paul Lorain**, (thèse fièvre puerpérale, élève de C.B.) et **Charles Adolphe Wurtz** font également son éloge dans un rapport commun :

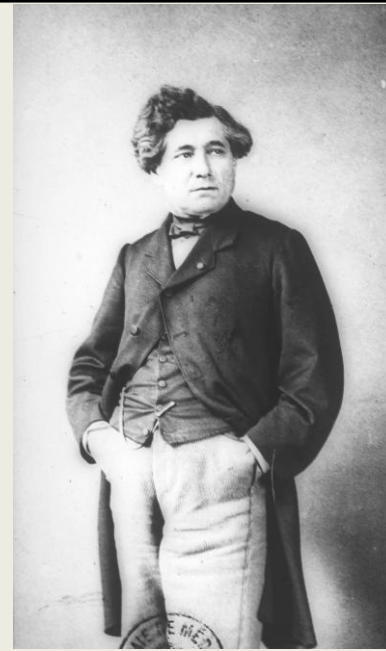


Fig. 49. — SAPPEY en 1871.

*"Par son ardeur au travail, par son zèle dans le service hospitalier, nous nous plaisons à reconnaître que Mme Brès a, par sa tenue parfaite, justifié l'ouverture de nos cours aux élèves du sexe féminin et obtenu le respect de tous les étudiants avec lesquels elle s'est trouvée forcément en rapport »*



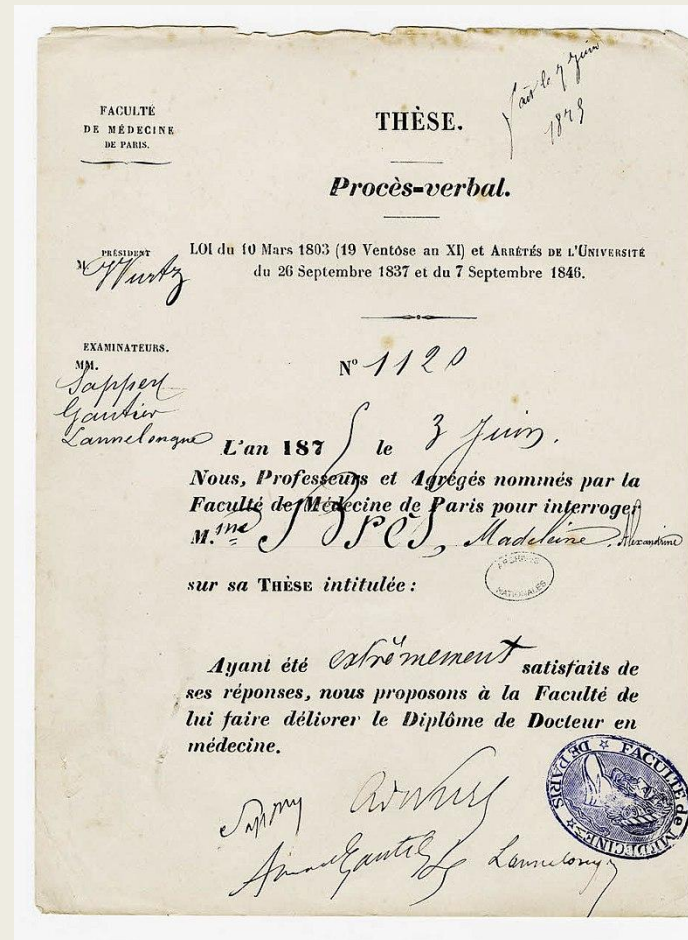
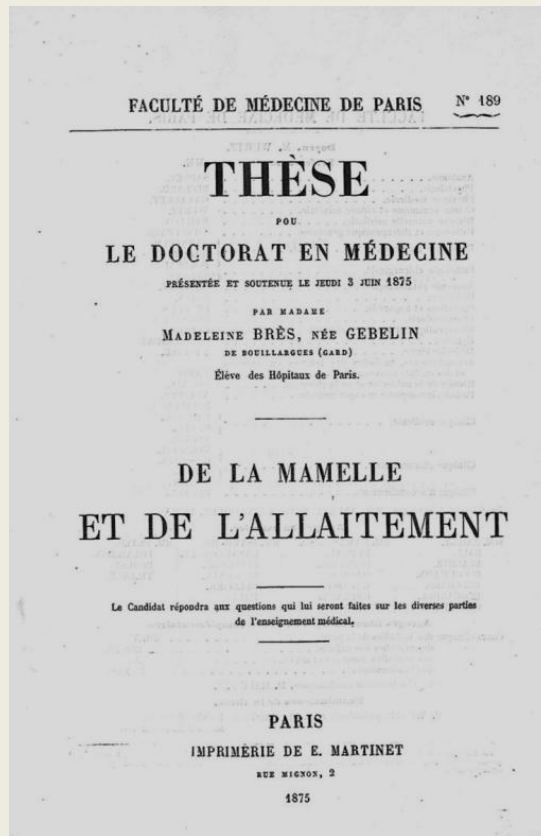
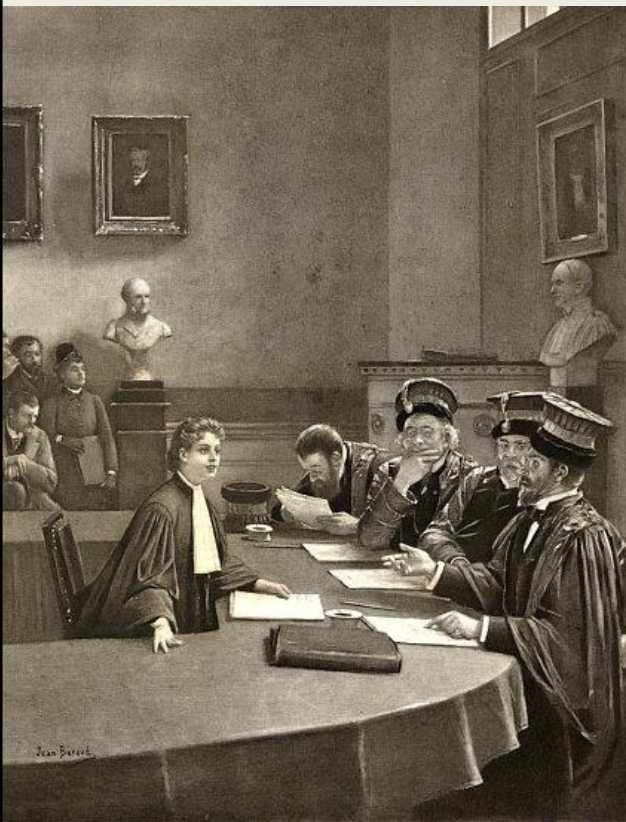
LORAIN (PAUL-JOSEPH)  
N. en 1827

## La bataille pour l'externat (1871-1882)

Lorsque **Madeleine Brès** demande à concourir à l'externat, l'autorisation lui est refusée par le conseil de surveillance de l'AP-HP, **le 21 décembre 1871**.

Un peu gêné le directeur de l'Assistance publique lui déclare :

*« S'il ne s'était agi que de vous personnellement, je crois pouvoir dire que l'autorisation demandée eût été probablement accordée. **Mais** le Conseil a compris qu'il ne pouvait ainsi restreindre la question et l'examinant en thèse générale dans son application et ses conséquences d'avenir, **le Conseil a eu le regret de ne pouvoir autoriser l'innovation que votre admission aurait consacrée.** »*



**Thèse de Madeleine Brès le 3 juin 1875,  
« De la mamelle et de l'allaitement »  
gravure par Jean Béraud**

A MONSIEUR AD. WURTZ

DE L'INSTITUT  
DOYEN DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Témoignage de ma vive gratitude pour le bienveillant accueil  
que j'ai reçu de lui et de tous les Professeurs de la Faculté.

A MADAME

LA BARONNE JAMES DE ROTHSCHILD

A MONSIEUR

HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE

DE L'INSTITUT

Reconnaissance.

A MONSIEUR C. SAPPEY

Professeur d'anatomie à la Faculté de médecine  
Membre de l'Académie de médecine

A MONSIEUR J. GAVARRET

Professeur de physique médicale à la Faculté de médecine  
Membre de l'Académie de médecine.

A MM. LES PROFESSEURS BROCA ET LORAIN

A MM. EMPIS ET POLAILLON

Mes Maîtres dans les Hôpitaux.

A MM. LANNELONGUE ET A. GAUTIER

Professeurs agrégés à la Faculté de médecine.

Mon intention ayant toujours été de m'occuper d'une manière exclusive des maladies des femmes et des enfants, je me suis attachée de préférence pendant toute la durée de mes études aux services des hôpitaux où je pouvais trouver l'enseignement spécial dont j'avais besoin. C'est ainsi que j'ai été amenée à faire un long séjour dans les salles d'accouchement, et à étudier la question de l'alimentation des enfants d'une façon toute particulière. Cette question est sans contredit l'une des plus intéressantes que l'on puisse aborder, mais elle est aussi l'une des plus complexes et des plus délicates.

Le problème de l'alimentation des enfants est d'une si haute importance que, loin d'avoir la téméraire pensée de le résoudre dans ce modeste travail, je ne hasarderai qu'un nombre fort restreint de vues personnelles, me réservant de compléter plus tard, quand il me sera permis d'asseoir mon jugement sur des données moins contestables, l'étude de l'allaitement et de toutes les questions qui s'y rattachent.

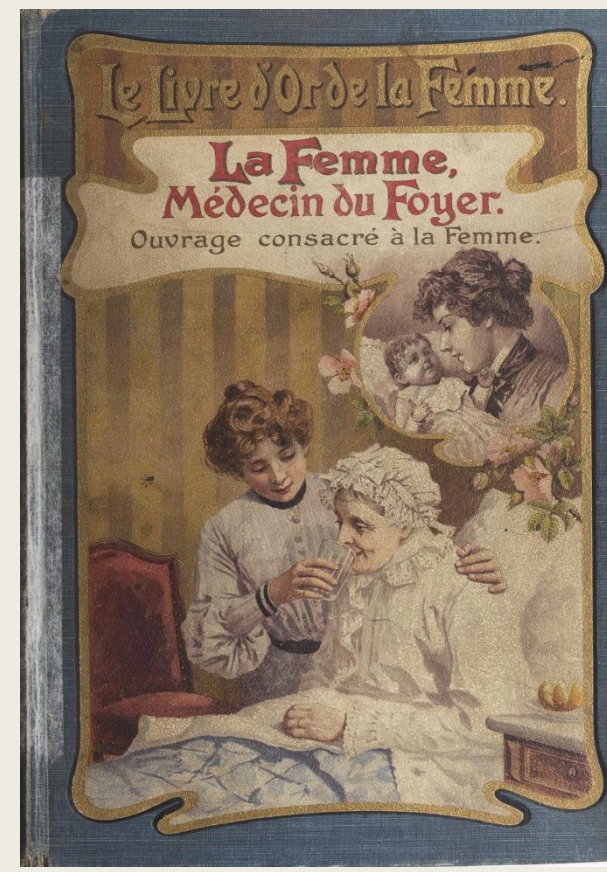
BRÉS.

2

La première phrase de sa thèse est très parlante : *"Mon intention ayant toujours été de m'occuper d'une manière exclusive des maladies des femmes et des enfants... »*

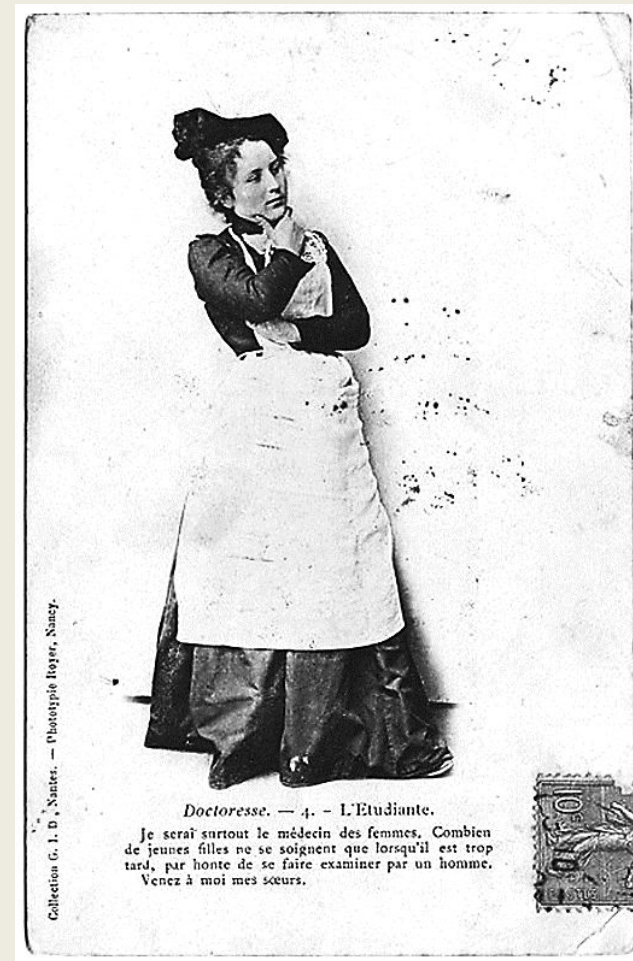
**elle reçoit les félicitations du doyen Wurtz:**

*« Votre thèse restera dans nos archives comme ouvrage scientifique, et permettez-moi de vous féliciter de la délicatesse que vous avez apportée dans le choix de votre sujet. Votre rôle devra se borner à la guérison des maladies des femmes et des enfants, et je vous félicite de l'avoir si bien compris. »*



**Les étudiantes françaises** notent presque toutes dans leur thèse qu'elles n'ont pour objectif final que de soigner des femmes et des enfants, comme leur statut de mère les y invite.

Entre 1875 et 1884, sur 7 thèses soutenues par des étudiantes françaises, 5 traitent d'un sujet de gynécologie-obstétrique, ou de pédiatrie .



*Doctoresse. — 4. — L'Etudiante.*

Je serai surtout le médecin des femmes. Combien de jeunes filles ne se soignent que lorsqu'il est trop tard, par honte de se faire examiner par un homme. Venez à moi mes sœurs.

Classée dans les **«Petites Nouvelles»** entre la nomination de l'ambassadeur turc à Paris et la réouverture de l'École des chartes : les lecteurs du



peuvent lire l'information,

***« Mme Madeleine Brès, docteur en médecine de la Faculté de Paris, vient d'ouvrir son cabinet de consultation.***

***C'est le premier exemple, sans doute, d'une femme exerçant la médecine à Paris. »***



# L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL

ET



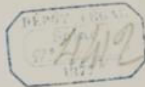
## LE BIBERON

PAR

MADAME MADELEINE BRÈS

NÉE GERELIN

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS  
Élève des Hôpitaux.



PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Boulevard Saint-Germain, en face de l'École de Médecine

1877

Tous droits réservés

## TABLE DES MATIÈRES



	Page
DÉDICACE . . . . .	v
INTRODUCTION . . . . .	vii
CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Considérations générales . . . . .	13
CHAPITRE II. — Du biberon . . . . .	23
CHAPITRE III. — Du lait . . . . .	31
CHAPITRE IV. — De la nécessité de suivre, au moyen de la balance, l'accroissement en poids des enfants . . . . .	41
CONCLUSIONS . . . . .	47
NOTES. I. — De la quantité de lait absorbée par les enfants . . . . .	51
II. — Du lait de femme. — Étude des variations de sa qualité . . . . .	55
III. — Du lait de vache. — Ses caractères moraux. — Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide . . . . .	67

Paris-Impr. PAUL DUPONT-LÉON Jean-Jacques Rousseau, 1921, 4 77.



**Pendant ce temps Madeleine Brès lutte pour l'allaitement artificiel : Le 30 mai 1877, elle dépose un brevet pour un nouveau biberon dit « régulateur ». Elle le dédit à Henri Sainte-Claire Deville, né le 11 mars 1818 et décédé le 1<sup>er</sup> juin 1891.**

# A M. HENRI SAINTE-CLAIRE-DEVILLE

MEMBRE DE L'INSTITUT

En vous dédiant ce premier travail, je m'adresse non-seulement au savant, mais j'obéis surtout à un sentiment de profonde amitié et de reconnaissance pour l'intérêt que vous n'avez cessé de me témoigner.

Au début de mes études universitaires — dix ans me séparaient alors du diplôme de docteur — j'allai à vous pour vous demander de guider mes premiers pas dans une voie réputée inaccessible aux femmes.

Vous avez accueilli mon idée avec une bienveillante sympathie qui m'a toujours soutenue au milieu des nombreuses difficultés que j'ai rencontrées.

Le moment venu de faire mon stage dans les hôpitaux, vous avez appelé sur moi l'attention de votre ami le professeur Lorain, qu'une mort prématurée vient d'enlever à la science. Son enseignement m'a été d'autant plus précieux,

vi

## DÉDICACE

qu'attaché à un service de nouveau-nés, ce maître regretté a bien voulu encourager mes premières recherches.

Et plus tard, pendant les deux sièges de Paris, lorsque, seule, éloignée de mes enfants et de ma famille, je remplissais les fonctions d'externe à l'hôpital de la Pitié, votre appui, vos conseils ne m'ont jamais manqué et ont souvent ranimé mon courage.

MADELEINE BRÈS.



Henri Sainte-Claire Deville. Leçon sur l'aluminium, huile sur toile de Léon Augustin Lhermitte, 1890, Paris, École normale supérieure

**Sur 130 enfants  
en B.S. 10 jours  
après la  
naissance**

**Un an après:**

**38 vivants**

**92 morts**

**Sur les 38 vivants**

**Sont nourris par**

**la mère : 21**

**la nourrisse : 17**

**Sur les 92 morts, sont nourris par**

**la mère : 8**

**la nourrisse : 84**

## INTRODUCTION

Comment j'ai été amenée à entreprendre ce travail, quel en est l'intérêt et d'où vient qu'il revêt aujourd'hui un caractère particulier d'actualité, voilà ce que je m'efforcerai de faire comprendre tout d'abord.

Le problème de l'alimentation des enfants, — j'ai eu l'occasion de le dire ailleurs, — s'est imposé à mon esprit lorsque tout au début de mes études médicales, je me suis attachée de préférence aux services d'accouchements et de nouveau-nés. C'est surtout pendant mon séjour à l'Hôpital de la Pitié, dans le service de l'éminent et regretté professeur Lorain, que j'ai recueilli des observations; leurs résultats se traduisent par des chiffres dont l'importance ne saurait passer inaperçue.

Sur 130 enfants nés à terme et jouissant d'une bonne

santé dix jours après la naissance, 38 étaient vivants à la fin de la première année, 92 étaient morts.

Sur les 38 vivants, 21 avaient été nourris par la mère, 17 avaient été confiés à des nourrices.

Sur les 92 morts, 8 seulement avaient été nourris par la mère, 84 par des nourrices.

C'est-à-dire que, chez les enfants nourris par la mère, la mortalité a été de 27.5 environ pour cent dans la première année, et chez les enfants élevés par une nourrice, de 84 pour cent environ, dans le même temps.

En présence de résultats aussi tristes, condamnons-nous l'allaitement non maternel et le condamnons-nous sans appel, à l'exemple de M. Bouchaud qui, cédant à un mouvement de généreuse indignation, n'a pas craint de dire: «Tolérer le biberon, c'est absoudre l'infanticide (1)».

Proscrire le biberon et réclamer pour chaque enfant le sein de sa mère, voilà une pensée qui bien des fois m'est venue à l'esprit. Ne s'impose-t-elle pas en ce moment au vôtre, lecteur, homme ou femme, qui que vous soyez?

S'il est vrai que la faiblesse seule suffise à faire naître la sympathie, peut-on rester insensible au sort de ces milliers de petits êtres qui attendent tout de ceux auxquels la nature les a confiés et qui ne trouvent chez

(1) Dans la statistique ci-dessus, nous ne parlons que des enfants confiés à des nourrices, et tout le monde sait que ces enfants, emportés loin de leur mère, sont presque tous élevés au biberon.

**Durant quelques années les étudiantes vont se partager entre la Faculté de Zurich et celle de Paris où les étudiantes sont majoritairement des anglo-saxonnes les quinze premières années. Dans le milieu des années 1880, les étudiantes slaves dominant largement en nombre.**

1868 / 69 : 4

1869 / 70 : 3

1870 / 71 : 5

1871 / 72 : 8

1872 / 73 : 18

1873 / 74 : 22

1874 / 75 : 28

1875 / 76 : 31

1876 / 77 : 28

1877 / 78 : 32

1878 / 79 : 36

1879 / 80 : 37

1880 / 81 : 40

1881 / 82 : 51

**1882 / 83 : 78**

1883 / 84 : 103

1884 / 85 : 108

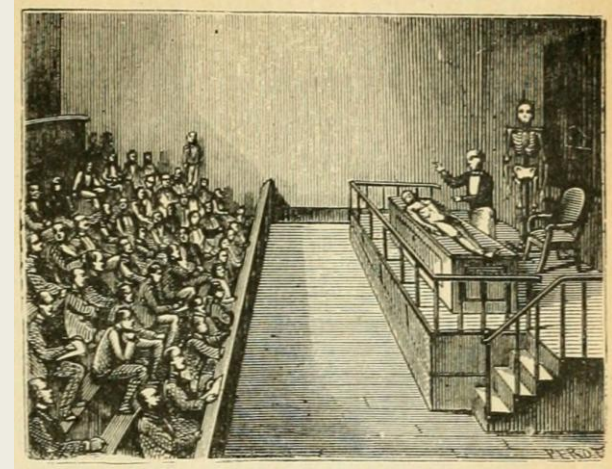
1885 / 86 : 119

1886 / 87 : 114

**Sur 3.933 étudiants en médecine dont 603 étrangers, il y a 78 femmes dont 65 étrangères**

## L'accueil des étudiantes : l'acceptation (le plus souvent)

est confirmée par les intéressées;  
dans sa correspondance, Mlle Putnam  
note la complicité des étudiants.



**Sur les 28 thèses soutenues par des femmes de 1870 à 1884, très peu oublient de dire un mot sur l'accueil qui leur a été fait, en dédicace ou dans le corps même de leur thèse**

*"Aux élèves qui depuis 1871 m'ont tant de fois prouvé que les mots "Liberté, Égalité, Fraternité" ne sont pas seulement gravés sur les murs, mais sont l'esprit même de notre école."*

**[Mathilda Ayrton,** Recherches sur les dimensions en générale et sur le développement du corps chez les Japonais, thèse de médecine, imp. A. Parent, 1879.

## et chahutage (parfois)

Selon madame Sorrel-Dejerine (fille d'A. Klumpke),  
« *Initialement les étudiantes devaient attendre le professeur pour entrer dans l'amphithéâtre et se mettre au premier rang. Malgré cette précaution, elles étaient, huées et insultées. Un jour, lasses d'attendre elles décident d'entrer seules et de s'asseoir non au premier rang mais dans les gradins au milieu des étudiants. Cette démarche, inattendue, aurait laissé les étudiants bouche bée et arrêté leurs plaisanteries.* »

**Un des soutiens obligatoire est celui du mari de l'étudiante, quand celle-ci est mariée,**

Anastasie Berladsky, écrira : "*À mon meilleur ami, mon mari*" in *Étude histologique sur la structure des artères*, thèse de médecine, imp. A. Parent, 1878

## La bataille pour l'externat (suite)

Des étudiantes lancent plusieurs pétitions pour obtenir les mêmes droits que les étudiants.



Elles sont soutenues par :

**Gustave Richelot**

1873, docteur en médecine  
chirurgien des hôpitaux.

1878, professeur agrégé.

1897, membre de l'Académie  
de médecine



*"Nous voulons aujourd'hui non pas une compagne un peu plus instruite, mais une égale, et nous lui donnons pour qu'elle le devienne, toutes les ressources qui étaient jusqu'ici notre apanage exclusif. (...) Nous sommes fondés à croire que l'infériorité générale de ses aptitudes par rapport à l'homme a pour cause essentielle la différence d'éducation. (...) Parmi les étudiantes que possède en ce moment notre Faculté, il n'en est pas une dont la conduite ne soit à l'abri du plus léger reproche, pas une dont la tenue, soit de nature à inspirer un autre sentiment que le respect, et, dois-je le dire ? L'admiration«*

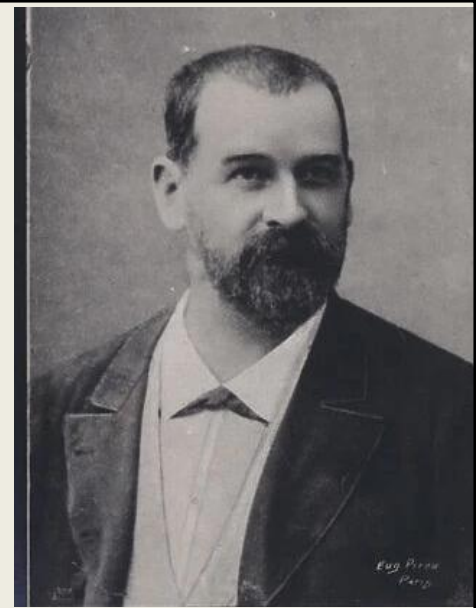
***in La femme-médecin, Paris :1875.***

# Les Contres : Lucas-Championnaire

écrit dans « *le Journal de médecine et de chirurgie pratique* » en juin 1875.

*"La femme médecin renoncera au mariage, soit ! Elle fera taire son cœur, ses sens (...) étouffant tous ses instincts (...) elle parviendra à faire d'elle-même un être qui ne sera plus une femme (...) l'être moral aura subi une transformation absolue (...) Restera l'être physique."*

*"La femme ne peut prétendre à parcourir sérieusement la carrière médicale (...) qu'à la condition de cesser d'être femme : de par les lois physiologiques, la femme médecin est un être douteux, hermaphrodite ou sans sexe, en tout cas un monstre. Libre maintenant à celles que tentera cette distinction de chercher à l'acquérir ».*



# Le rôle des anglo-saxonnes

Augusta  
Klumpke



Blanche  
Edwards-Pilliet  
1858-1941

Commencent leurs études en 1877  
et s'inscrivent au concours de l'externat en 1881

## **Le Conseil de surveillance se réunit le 17 novembre 1881 sur la question d'admettre les étudiantes en médecine à concourir pour l'externat**

*« Le Conseil, après de nombreuses discussions, considérant que les élèves femmes sont déjà admises à suivre les services des hôpitaux en qualité de bénévoles et de stagiaires, qu'en demandant à subir les épreuves du concours de l'externat, elles n'ont d'autre but que d'obtenir un titre qui garantit la solidité de leurs études et que les fonctions d'élèves externes que leur confèrera ce titre sont à peu près identiques à celles de bénévoles et de stagiaires, a décidé que les étudiantes ayant demandé à être autorisées à subir les épreuves du concours de l'externat, pourraient être admises à ce concours, sous, la réserve qu'elles rempliront les conditions déterminées par le règlement sur le service de santé. »*

**Le 17 janvier 1882, un arrêté préfectoral ouvre le concours de l'externat aux étudiantes, à condition**  
***« de ne se prévaloir en aucun cas de leur titre d'élève externe pour concourir à l'internat »***

**Nombre d'étudiantes ayant réussi l'externat**

**2 .. en 1882 - 83**

**3 .. en 1883 - 84**

**3 ... en 1884 - 85**

**2 .. en 1885 - 86**

**2 ... en 1886 - 87**

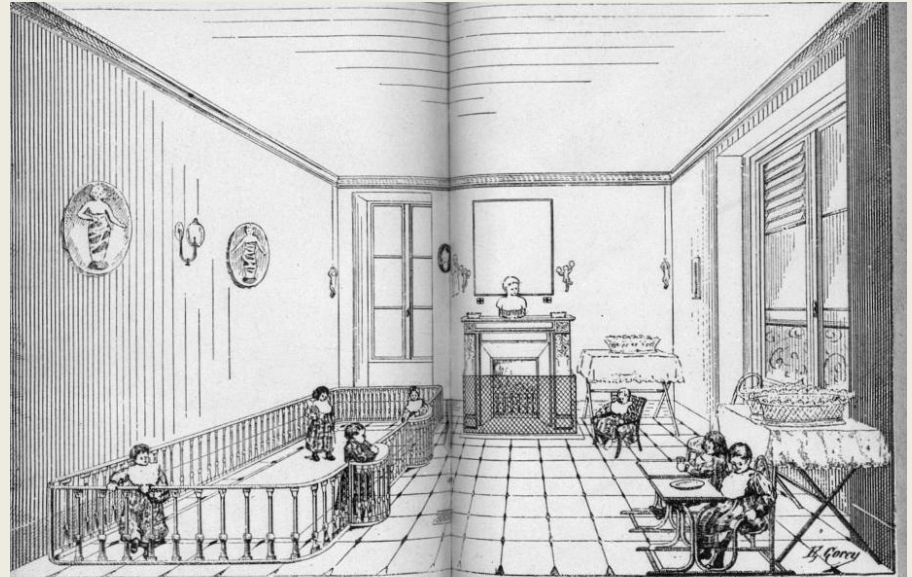
**2 .. en 1887 - 88**

**Pendant ce temps  
Madeleine Brès est  
Professeure d'hygiène,** elle  
enseigne auprès des directrices  
des écoles maternelles de la ville  
de Paris.

**Elle dirige le journal  
«Hygiène de la femme et  
de l'enfant »**

et écrit de nombreux  
ouvrages de puériculture.

**En 1893, après un voyage  
d'étude en Suisse, elle  
fonde une crèche modèle  
rue Nollet aux Batignolles.**



Vue d'une Salle de récréation de la Crèche fondée par M<sup>me</sup> le docteur Madeleine Brès.  
Les enfants sont habillés de vêtements roses ou bleus, dont on se débarrasse en entrant. Les murs et les plafonds sont peints en peinture  
laquée blanche avec un sol dallé pour faciliter le nettoyage. Partout de l'air et de la lumière.



## La bataille pour l'internat 1884-1885

En contradiction avec le règlement de l'A.P. qui oblige les externes à présenter l'Internat, l'administration refuse leur inscription au concours, en invoquant une « restriction mentale » lorsqu'elles avaient été autorisées à passer l'externat..



caricature  
de Blanche  
Edwards  
Les externes  
femmes suppliant  
les professeurs

## Novembre 1884

La société des chirurgiens des Hôpitaux

La société des médecins des Hôpitaux

**Votent contre** l'admission des femmes à l'internat

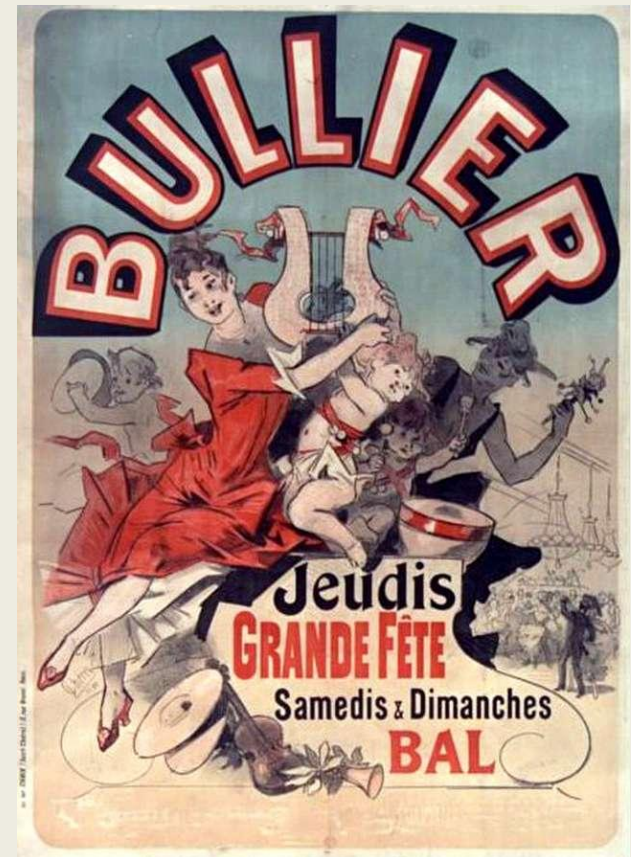
**Une pétition est signée par 90 médecins et internes  
contre leur inscription au concours de l'internat**

**La pétition n'est pas publiée, mais la presse s'en fait  
l'écho, **le Progrès Médical 31 décembre 1884:****

*« Les femmes n'ont pas les aptitudes  
physiques nécessaires. Elles n'ont pas, non  
plus les qualités morales, ni les qualités  
intellectuelles suffisantes. Sans compter la  
salle de garde et ses inconvénients. »*

Une autre objection est basée sur le fait qu'un certain nombre de médecins et de chirurgiens des hôpitaux avaient appuyé la pétition des internes. On en concluait que, même admises au concours, les femmes ne trouveraient pas de places.

**Une effigie de Blanche Edwards est brûlée au bal Bullier après une manifestation de carabins sur la place de l'Hôtel-de-Ville aux cris de : conspuez Blanche !**



## **Les « pous » cités par le Progrès Médical**

**Professeurs à la Faculté de médecine, médecins et chirurgiens des hôpitaux :**

Verneuil, Charcot, Bail, Fournier, Damaschino, Jaccoud, Germain Sée, Duplay

**Professeurs agrégés de la Faculté, chirurgiens, médecins ou accoucheurs des hôpitaux :**

Grancher, Joffroy, Landouzy, Raymond, Pinard, Berger, Dujardin-Beaumetz, Benjamin Anger, Théophile Anger, Dejerine, Gouguenheim, Porak, Bar, Brissaud, Empis, Vidal, de Beurmann, de Saint-Germain, Maygrier, Prengruéber, Landrieux, Hutinel, Marchand, Ribemont, Constantin Paul,

**Professeurs agrégés :**

**Paul Bert**, A. Gautier, Bâillon, Sappey, Blanchard,



## Le dernier combat de Paul Bert (1833-1886 ) avant son départ au Tonkin

Elles sont soutenues par Paul Bert, ancien ministre de l'Éducation et ardent défenseur de l'émancipation féminine.

## Claude Bernard et ses élèves

(1889) Léon Lhermitte.

De gauche à droite : Nestor Gréhant, Victor Dumontpallier, Louis-Charles Malassez, **Paul Bert**, Arsène d'Arsonval, Claude Bernard, Le Père Lesage, Albert Dastre.

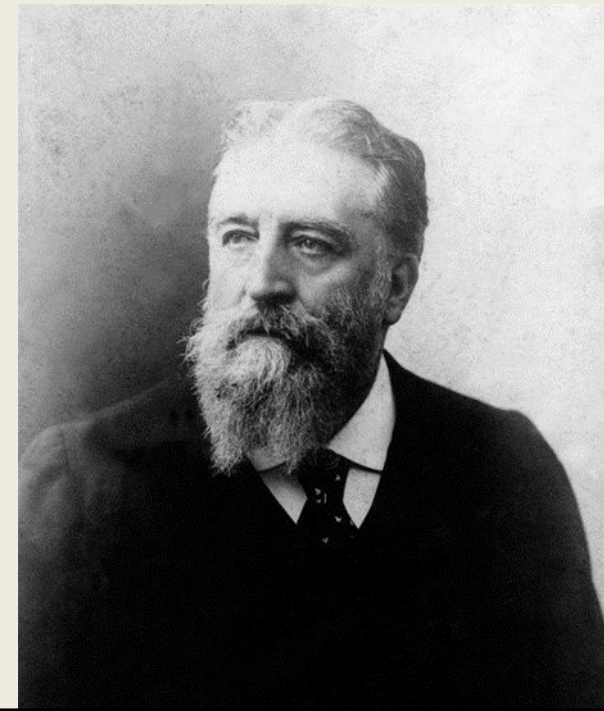


## Le 2 février 1885 la question de l'internat des femmes est évoqué au Conseil municipal de Paris:

Le Conseil, par 57 voix contre 15, vote l'ordre du jour :

*« Le Conseil, considérant qu'il est juste de faciliter l'instruction médicale des femmes, — considérant que les fonctions d'externes des hôpitaux donnent droit à l'admission au concours de l'internat sous peine de déchéance, — invite l'administration à ne plus s'opposer à l'admission des femmes audit concours de l'internat »*

**Arrêté du 31 juillet 1885** « Article premier. — Les élèves externes femmes qui rempliront les conditions déterminées par le règlement sur le service de santé seront admises à prendre part au concours de l'internat. Les internes femmes seront soumises à toutes les règles d'ordre intérieur et de discipline qui concernent les internes hommes. -**Signé : E. Poubelle**



**Mlle Klumpke** se présente au concours de l'internat des hôpitaux de Paris en 1885 et obtient la meilleure note à l'écrit, 29/30, sur le sujet : « *Circonvolutions de l'écorce cérébrale, signes et causes de l'hémiplégie organique* ».

Mais le jury s'arrange pour ne pas lui permettre d'avoir la moyenne à l'oral. Elle se représentera l'année suivante et sera reçue.

**Elle est, en 1886, la première femme interne des hôpitaux de Paris**



MADAME DÉJERINE  
DOCTEUR EN MÉDECINE



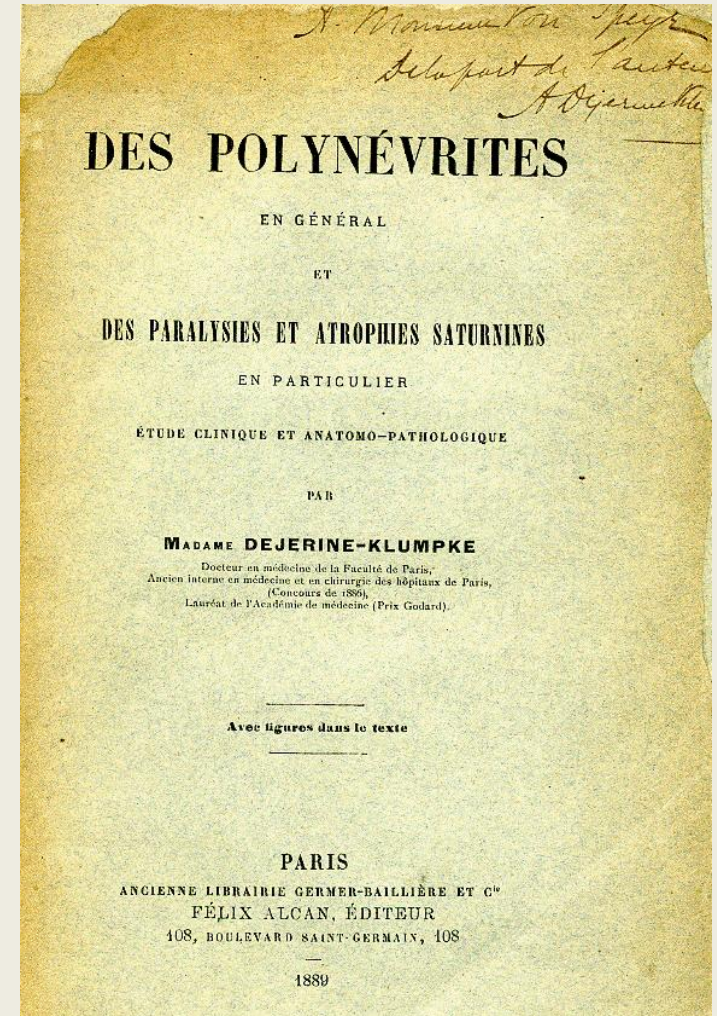
# Augusta Klumpke démissionne de l'internat après 18 mois de stage, lors de son mariage avec le Pr Déjerine en 1888

*Madame D. M. Klumpke  
a l'honneur de vous faire part du mariage  
de Mademoiselle Augusta Klumpke,  
Interne des Hôpitaux de Paris sa fille,  
avec Monsieur le Docteur Jules  
Déjerine, Professeur Agrégé à la  
Faculté de Médecine de Paris,  
Médecin de l'Hospice de Bicêtre*

*Et vous prie d'assister à la bénédiction nuptiale  
qui leur sera donnée le Mercredi 11 Juillet 1888,  
à midi précis, à l'Oratoire du Louvre, Rue  
Saint Honoré.*

*88, Boulevard Saint Michel.*

Thèse  
en 1889





ANATOMIE  
DES  
CENTRES NERVEUX

PAR  
J. DEJERINE

PROFESSEUR SUPPLÉANT À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
MÉDECIN DE L'HÔPITAL DE SOUSSE  
VICÉ-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE NEUROLOGIE

AVEC LA COLLABORATION DE  
MADAME DEJERINE-KLUMPKE

AUTEUR DE MÉMOIRES  
OUVRES PRATIQUES DE NEUROLOGIE À PARIS  
LABOURY DE L'ANATOMIE ET DE LA NEUROLOGIE DE SOUSSE

TOME PREMIER

MÉTHODES GÉNÉRALES D'ÉTUDE — EMBRYOLOGIE — HISTOLOGIE ET HISTOLOGIE  
ANATOMIE DU CERVEAU

Avec 401 figures dans le texte dont 45 en couleurs

PARIS

RUEFF ET C<sup>o</sup>, ÉDITEURS  
105, RUE LAFFAYE — SAINT-GERMAIN, 105

1885

Tous droits réservés.



UNE NOUVELLE MANIÈRE : LA "COUPE" A DEUX.

caricature Le Rictus 1910  
par E. Marin après la sortie  
du livre Anatomie des  
Centres Nerveux  
signé Jules Dejerine alors  
qu'il a été écrit par Augusta

**1887**

**11 femmes médecins à Paris,**

4 ont une clientèle mixte.

4 s'occupent des maladies des femmes et des enfants.

2 exercent en Obstétrique.

1 exerce en Stomatologie

**114 étudiantes en médecine**

**12 Françaises,**

70 Russes

20 Polonaises,

8 Anglaises,

1 Américaine US,

1 Autrichienne,

1 Grecque,

1 Turque.



*Doctoresse. — 7. — L'Étudiante.  
Je serai le médecin des hommes aussi.*

**Le mythe de l'étudiante russe ou polonaise "pauvre et studieuse" s'oppose à celui de l'étudiante anglaise ou américaine "indolente et paresseuse".**



*Les Femmes de l'Avenir*

*11. - Etudiant*

**1887**

J.-M. Charcot  
donne une  
leçon de  
clinique à  
l'hôpital de la  
Salpêtrière



Blanche Wittman, est soutenue par Joseph Babinski, la surveillante générale, Marguerite Bottard et par l'infirmière, Mlle Écary. Georges Gilles de La Tourette porte un tablier blanc ; Paul Richer, assis à la table dessine la scène ; sont présents Léon Le Bas, administrateur de l'hôpital, Jean-Baptiste Charcot ( le futur « commandant » devant la fenêtre de gauche, côté gauche) ; Jules Clarétie, journaliste.

# Le rôle des Polonaises

Marie Wilbouchewitch (1864-1941) s'inscrit à la rentrée de 1883 à la faculté de médecine de Paris ;



**Reçue 28 ème au concours d'internat de 1888**, c'est la première femme à avoir intégralement accompli ses quatre années d'internat; elle épouse Jean Nageotte en 1891.

**Mais les internes femmes n'ont pas le droit de présenter le clinicat.**

M<sup>me</sup> Nageotte Wilbouchewitch  
 ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS

Atlas manuel  
 de  
**Gymnastique  
 Orthopédique**

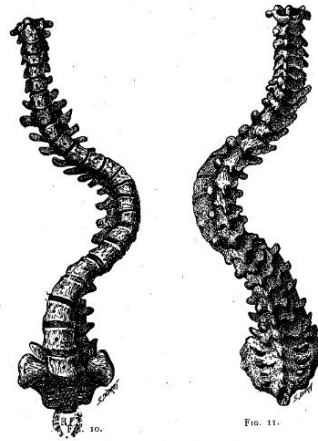
Traitement des Déviations de la Taille

51 planches comprenant 209 figures, et 53 figures dans le texte.



C. Naud, Editeur  
 3, rue Racine, Paris.  
 1903.

Pl. III.



188 TRAITEMENT

corps, les doigts croisés; il faut se garder de trop lever les épaules mais il est utile d'en lever une plus haut que l'autre pour corriger l'attitude inverse. L'enfant reste suspendu dix minutes pour aller ensuite à d'autres exercices et revenir à la suspension au besoin plusieurs fois. Depuis Beely on a ajouté à l'extension le redressement des courbures, au moyen

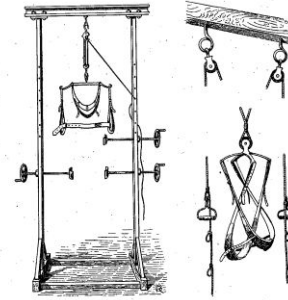


FIG. 143.

FIG. 144.

de plusieurs cuillères placées au sommet des différentes courbures (fig. 143, appareil de Kirmisson, L'appareil de Schmitt (fig. 144), au moyen duquel l'enfant, suspendu par la tête, monte et descend en tirant lui-même sur des cordes passées sur des poulies de renvoi, produit également l'extension, sous une forme plus agréable pour l'enfant et plus utiles dans les déviations cervicales; il faut que

**Pionnière de l'orthopédie  
 pédiatrique**  
 la scoliose par malformation de L5,  
 l'origine du « thorax en entonnoir »,  
 la scoliose d'origine costale,  
 bosse autonome

EXTENSION ACTIVE 193

fig. 150), mais le poteau a été légèrement modifié par l'adjonction de la traverse à suspension. L'enfant se suspend à

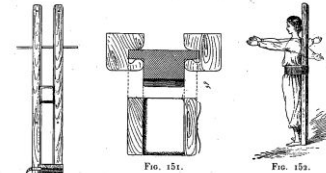


FIG. 151.

FIG. 152.

cette tige de fer et exécuté dans cette position divers mouvements des membres inférieurs (fig. 150 et 151).

Cette extension active au poteau alterne avec des mouvements respiratoires décrits plus haut (fig. 152).

FIG. 150. 6<sup>e</sup> L'exercice d'extension, de grandissement fait à l'aide de la « toise orthopédique » (fig. 153) est certainement un des meilleurs exercices d'extension active. « Le sujet se place dans l'attitude du conscrit dont on veut mesurer la taille, et s'efforce de se grandir sans que les talons quittent la terre. Son effort se traduit par l'extension forcée de la colonne vertébrale, et on en constate le résultat grâce au mouvement ascensionnel d'un curseur qui glisse à frottement le long d'une échelle graduée par la poussée du sommet de la tête... le curseur s'élève parfois

NAGEOTTE.

13

TRAITEMENT

de plusieurs centimètres... On peut rendre cet effort d'extension vertébrale plus énergique, en surchargeant le curseur d'un poids adapté à la force du sujet. » (Larange).

7<sup>e</sup> L'extension se fait encore au moyen de l'échelle orthopédique (fig. 154). L'enfant pose les pieds sur un échelon de chaque côté de la planche, saisit un autre échelon avec ses mains les coudes étant fléchis; il se suspend ensuite en

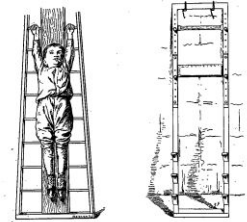


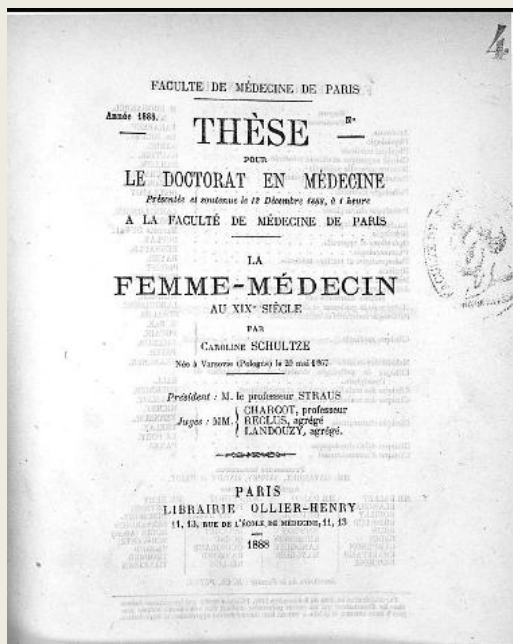
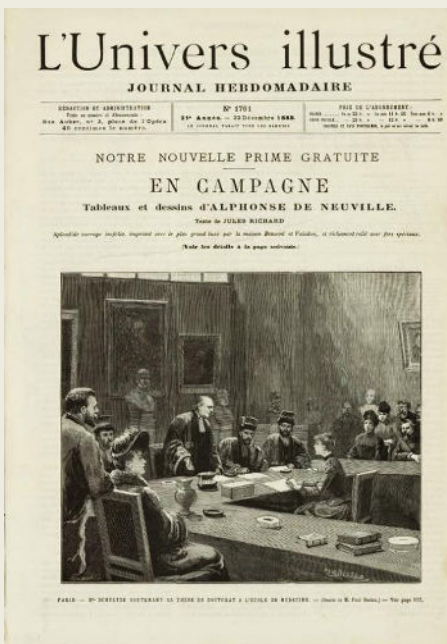
FIG. 154.

FIG. 155.

portant les pieds joints sur la planche et descend lentement jusqu'à l'extension complète des bras; après un temps de suspension il repose les pieds sur un échelon et recommence la descente.

Un autre exercice consiste à monter et à descendre derrière l'échelle, à s'y suspendre par les mains en essayant de mettre les deux pieds à la fois sur un échelon à leur portée (lordose).

# Caroline Schultze d'origine polonaise soutient sa thèse « La femme médecin au XIXe siècle » en décembre 1888



CONCLUSIONS

Les conclusions de cette thèse s'imposent : la seconde moitié du XIXe siècle a été signalée par un mouvement général d'émancipation intellectuelle et professionnelle des femmes.

Toutes les nations civilisées ont fourni leur contingent féminin à l'étude et à la pratique des sciences médicales.

Partout les femmes qui ont, à l'avant-garde, combattu pour leur émancipation intellectuelle et professionnelle ont eu des difficultés de toutes sortes à vaincre ; mais partout jusqu'à présent du moins, la victoire leur est demeurée.

Il nous reste un pieux devoir à remplir, celui de remercier la France pour l'hospitalité qu'elle nous a accordée ; qu'elle me permette de la saluer en l'appelant ma seconde patrie.

Vu par le Président,  
STRAUS

Vu par le Doyen,  
BROUARDEL.

Vu et permis d'imprimer,  
Le Vice-Recteur, de l'Académie de Paris,  
GRÉARD.

MAYENNE. — IMPRIMERIE DE L'OTEL. A. NEZAN

Elle estime que les femmes médecins font partie d'un « mouvement général d'émancipation intellectuelle et professionnelle des femmes ». Ce qui n'est pas l'avis de J.-M. Charcot « les prétentions des femmes sont exorbitantes, car elles sont contraires à la nature même des choses et à l'esthétique ».

Ce conflit explique peut-être pourquoi Caroline Schultze l'a « oublié » dans ses dédicaces.

Sa thèse a une forte influence à son époque, inspirant un certain nombre de thèses sur des sujets liés aux femmes.

Elle inspire également divers romans sur les « nouvelles femmes », mettant en vedette des femmes médecins et d'autres professionnelles comme protagonistes et enquêtant sur le dilemme de l'équilibre entre une carrière et des questions familiales

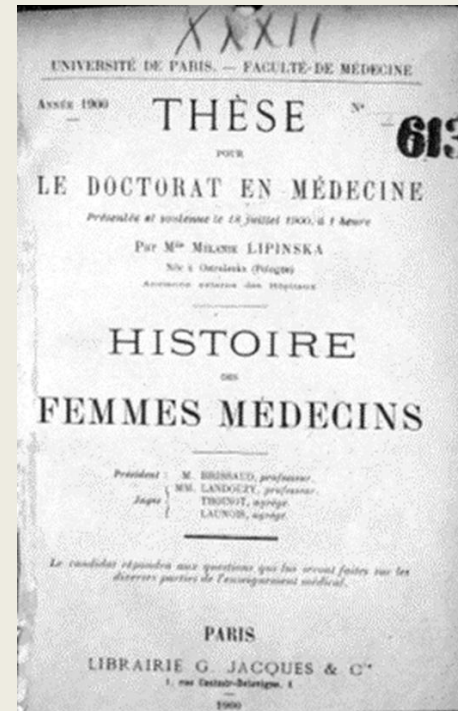




# Mélanie (ou Mélina) Lipinska (1865- 1933)

médecin franco-polonaise  
reçoit en 1900 le prix Victor Hugo,  
attribué à la meilleure rédaction  
quinquennale de nature médicale  
pour sa

**Thèse**  
**« Histoire**  
**des femmes**  
**médecins »**



## **Une autre polonaise Bronia Dłuska, (1865 -1939)**

s'inscrit à la faculté de médecine de Paris en 1885 et obtient son doctorat de médecine en 1894.



Sa thèse porte sur l'allaitement maternel.

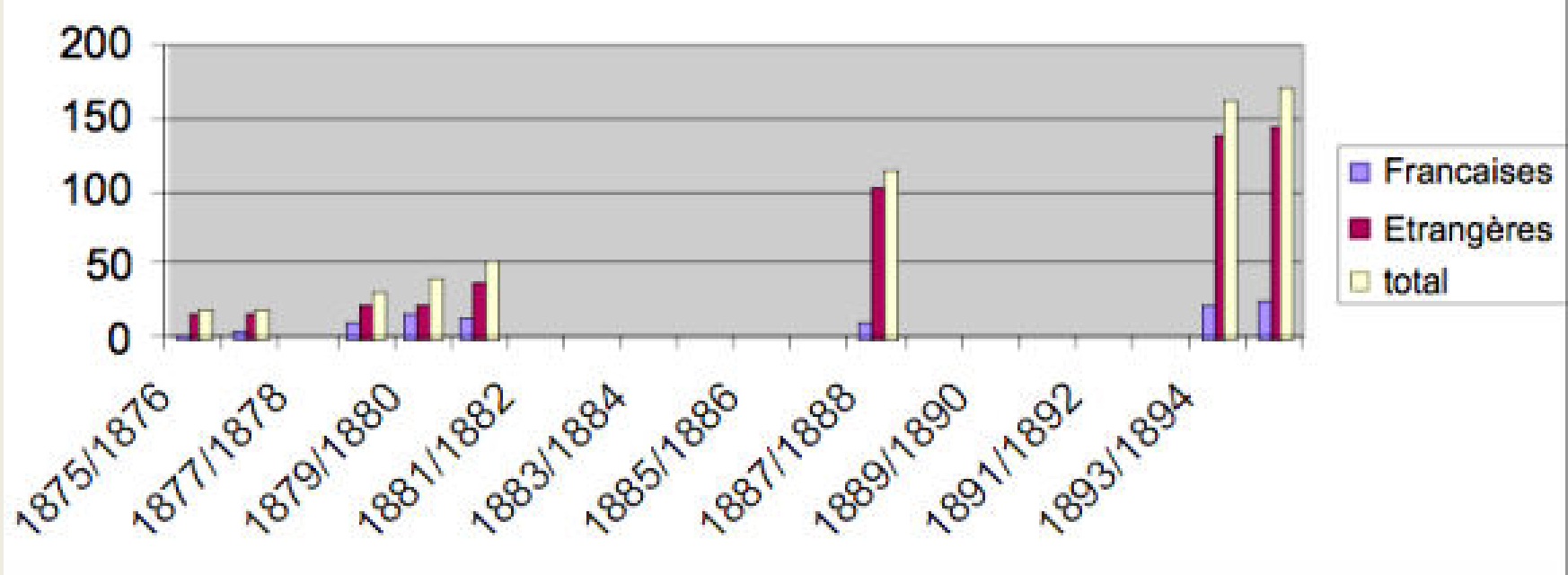
Elle exerce la gynécologie-obstétrique de 1894 à 1898 .

**Elle est la sœur de ...**

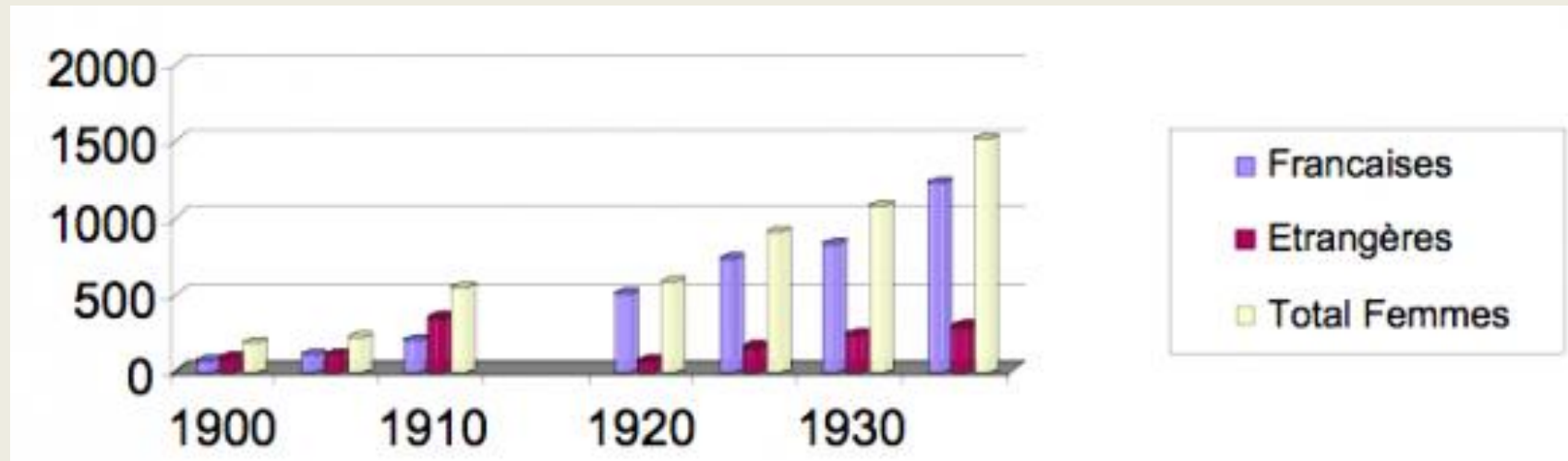
**Marie Curie, née Maria Salomea Skłodowska**  
(1867 -1934) qui s'inscrit à la faculté des sciences de Paris le 3 novembre 1891,

**Parmi les 776 étudiants de la faculté des sciences en janvier 1895, il y a 27 femmes dont 7 étrangères.**





En 1899- 1900 il y a 29 étudiantes françaises et 100 étrangères



**Evolution du nombre d'étudiantes à la faculté de médecine de Paris**

# 87 femmes exercent en France en 1900 d'après l'Annuaire médical.

## La Gazette médicale de Paris :

- Mme Madeleine Gebelin-Brès (1875)
- Mme Sylvia Ribard (1876)
- Mme Rose Mouton-Perrée-Raimond
- Et Mme Zénaïde Guenot (1881)
- Mme Victorine Benoit (1883)

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS. 135

ART. 8. — Ils seront soumis, pour l'avancement, aux mêmes règles que les sous-employés des Hôpitaux, et jouiront des mêmes traitements ainsi que des mêmes allocations en nature.

ART. 9. — Les traitements des chefs de Laboratoire sont fixés à 2,400 fr. par an. Ceux des préparateurs sont fixés à 1,200 fr. par an.

Voilà une innovation excellente.

— o —

**LE SEXE ET L'ART DE GUÉRIR.**

Cinquantième de l'entrée régulière des Femmes dans la carrière médicale.

Il y a cinquante ans environ qu'une femme, anglaise d'origine, mais fixée alors aux États-Unis, Mlle Elisabeth BLACKWELL (elle est actuellement à Londres), conquit, pour la première fois dans les temps modernes, à coups d'examens régulièrement subis et de haute lutte, le titre de Docteur en médecine. Cette date mérite d'être retenue et un ouvrage important, actuellement sous presse, viendra bientôt la rappeler d'une façon plus efficace aux générations médicales nouvelles (1).

Mais nous n'avons pas voulu la laisser passer, sans la mentionner, dans cette petite Gazette, qui a la prétention modeste d'enregistrer à son heure chaque événement médical intéressant. Eton ne peut nier à celui-ci une réelle portée sociale, que l'avenir fera encore mieux comprendre.

En France, le mouvement féministe ne s'est dessiné que beaucoup plus tard, et la première femme française reçue docteur à Paris est Mme Madeleine GEBELIN-BRÈS, dont la thèse est de 1875. Son exemple fut suivi, de 1876 à 1883, par de rares compatriotes, parmi lesquelles nous citons seulement : Mmes RIBARD (1876), Rosa MOUTON-PERRÉE-RAIMOND (1881), Zénaïde GUÉNOT (1881), Victorine BENOIT (1883), etc, etc. Depuis, les femmes médecins françaises ne se comptent plus.

Dans les autres pays d'Europe, c'est la Russie qui, comme toujours, a la première marché dans la voie ouverte par les États-Unis.



Mlle Anna KUNZOW (Leipzig).

La Suisse est venue après, et, parmi les premières suisses reçues, il faut mentionner Mme VICTORINE-HENRI (1873).



Mme Madeleine GEBELIN-BRÈS (Paris).



Mme Rose MOUTON-PERRÉE-RAIMOND (Paris).

L'Allemagne et l'Autriche n'ont suivi que d'un pas très lent ce progrès spécial et, aux côtés de Mlle Anna KUNZOW (de Leipzig, docteur de 1859, c'est à peine si l'on peut citer une quinzaine de doctresses au pays saxon, dont les plus anciennement reçues sont Mmes LEXNER (1875), TRUBERTUS (1876) (de Berlin).

Il n'y a pas à parler des autres nations d'Europe, sauf l'Angleterre. Mais ici, la lutte, qui a débuté dès 1865, a eu un caractère si âpre et si spécial, qu'il nous faudrait beaucoup plus d'espace pour aborder son histoire avec fruit. — Nous nous bornons à cette mention, renvoyant le lecteur à l'ouvrage auquel nous avons plus haut fait allusion.

(1) Marcel BARDONIS. — *La Femme-Médecin*. — Publication internationale. — Paris, 1900, 2 vol.

## Les médecins sous la III<sup>e</sup> République

	1876	1896
Docteurs en médecine	10 743	13 412
Officiers de santé	3 633	1 605
Total des médecins	14 376	15 017

<b>Paris</b>	<b>Nombre de femmes médecins</b>	<b>Nombre de médecins</b>	<b>% de femmes parmi les médecins</b>
<b>1894</b>	<b>24</b>	<b>2808</b>	<b>0,85 %</b>
<b>1900</b>	<b>57</b>	<b>2990</b>	<b>1,91 %</b>
<b>1910</b>	<b>88</b>	<b>4708</b>	<b>1,87 %</b>
<b>1930</b>	<b>238</b>	<b>6237</b>	<b>3,82 %</b>



**De 1886 à 1914, sur 1721 internes des hôpitaux de Paris, il n'y a eu que 23 femmes (soit 1,3 %),**

	<b>concours</b>	<b>rang</b>	<b>épouse</b>
<b>Marthe Francillon</b>	<b>1900</b>	<b>52ème</b>	<b>M. Lobre</b>
Anne Mouroux	1902	11ème	M. Darcanne
Ch.- A. Maugeret	1902		
J. Debat-Ponsan	1905	32ème	Robert Debré
Marianne Giry	1905	71ème	Jules Tinel
Marie Landry	1905	18ème	Édouard Long



En 1897, est publié le premier numéro du journal **La Fronde** dirigé par Marguerite Durand avec Séverine, première femme à pouvoir vivre grâce à ses chroniques journalistiques. Il propose un discours féministe et s'impose comme un journal **influent**. Il est le premier journal à être entièrement conçu et dirigé par des femmes.

En décembre 1902, le journal **La Fronde** soutient **Madeleine Pelletier** qui souhaite s'inscrire au concours des internats des asiles mais dont la candidature est rejetée car **le concours est réservé aux personnes jouissant de leurs droits politiques et, de fait, interdit aux femmes**

Première interne en psychiatrie en 1902-1903  
Diplômée en 1906





**Constance Pascal (1877 - 1937),**  
Une pionnière de la psychiatrie  
française, directrice de l'asile de  
Clermont sur Oise.



**Docteur Nicole Girard-Mangin**  
(1878-1919)

Thèse 1906

première femme médecin –  
militaire pendant la guerre  
de 14-18

## Les autres concours s'ouvrent peu à peu:

en 1911, Mme Long Landry est la première femme chef de clinique dans le service du Pr Déjerine,

en 1913, Mme Texier est nommée médecin des Hôpitaux de Tours

en 1919, Yvonne Pouzin-Malegue est nommée médecin des Hôpitaux de Nantes

en 1923, Mlle Condat est nommée professeure agrégée à Toulouse puis professeure titulaire.

en 1931, Mme Bertrand-Fontaine est nommée médecin des Hôpitaux de Paris,

en 1934, Mlle Jeanne Lévy est nommée professeure agrégée puis professeur titulaire à Paris.



## Pendant ce temps Madeleine Brès meurt le 30 novembre 1921 à Montrouge

Sa nécrologie paraît dans « **La Presse** »

*« On annonce la mort de Mme Madeleine Brès, qui fut la première femme docteur en médecine. [...] Atteinte de cécité à quatre-vingt-deux ans et dans une profonde misère, elle avait demandé à l'Assistance Publique une chambre dans un hôpital. On n'avait pu lui accorder qu'un lit au dortoir commun et elle l'avait refusé. C'est grâce à la rente viagère que lui servait généreusement l'Amitié des aveugles qu'elle dut de ne pas connaître la plus extrême détresse. »*



**Entre 1900 et 1930, les doctresses s'inscrivent à Paris comme médecins spécialistes :**

- en accouchement (de 1 en 1900, à 20 en 1930),
- en maladies des enfants (de 2 à 60)
- en maladies de femmes (de 5 à 74).

**Pour toutes les autres disciplines médicales, elles ne sont pas plus de 8 en 1930**

**Dans l'Association internationale des femmes médecins, en 1931, on compte :**

- **273 Françaises**
- **1 359 Britanniques**
- **1 000 Japonaises**

# La conquête de la chirurgie



**Suzanne Noël**, (1878-1954)  
pionnière de la chirurgie  
esthétique et maxillofaciale

**Suzanne Braun-Vallon** en  
ophtalmologie,  
**Madame Béraud** en orthopédie,  
**Valérie André** première femme  
neurochirurgien et première  
femme médecin général de l'armée  
française.

**Francine Leca**, née le 20 mai 1938 est la première  
femme spécialisée en chirurgie cardiaque pionnière de  
la discipline en pédiatrie



# Les pionnières des études médicales à

# Lyon



*Bernoux & Camin, éd.*

*Phot. Bertrand, Paris.*

FACULTÉS DE MÉDECINE ET DES SCIENCES

La première rentrée a lieu en 1877 dans l'aile nord.

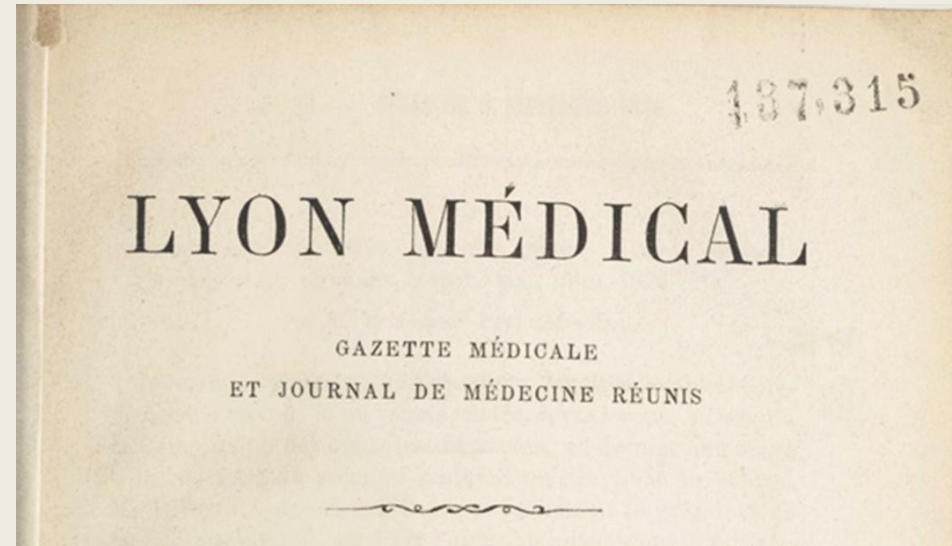
La photo date des années 1880 après la construction de l'aile sud

**1884** : première femme inscrite : Mme Selitreny (russe)

Le « **Lyon Médical** » se fait l'écho de la bataille pour l'Internat qui se déroule à Paris dans deux articles :

§- P. Diday : « *Le droit à l'Internat* » (T. 45, pp. 353)

§- Victor Augagneur : « *La femme interne, la femme médecin* » (T. 45, pp. 296)



chirurgien  
en chef de  
l'Antiquaille  
en 1883

d'asphyxie profonde par suite d'hémorrhagies pendant l'accouchement ou d'hémorrhagies par le cordon après l'accouchement; 3° dans le cas d'affections cutanées : intertrigo, pemphigus étendu d'origine non syphilitique; enfin dans les cas de sclérome, de maladies du cordon, et dans les cas d'opérations (atrésie anale).

L'auteur a fait construire une baignoire spécialement destinée à cet usage. Il a fait constater que les enfants, même très agités, restaient tranquilles dans la baignoire, avec un bain de 36° à 37° C.; qu'on pouvait les maintenir plusieurs jours de suite, avec des interruptions de quelques minutes, qu'il suffisait d'ajouter de l'eau chaude toutes les heures, au plus toutes les demi-heures, pour conserver la température voulue; que les enfants pouvaient boire et dormir de longues heures dans le bain. Les expériences faites par l'auteur sont encore peu nombreuses; leur résultat a été satisfaisant; elles ont porté sur un enfant débile, atteint d'intertrigo, sur un jumeau peu développé et sur un enfant venu au monde en état d'asphyxie profonde et atteint d'ascite et d'atélectasie partielle du poumon droit. (*Ibid.*)

## BULLETIN DU LYON MÉDICAL

### LA FEMME INTERNE. — LA FEMME MÉDECIN.

Question délicate! Le moyen, en effet, de rapprocher ces deux irréconciliables, la vérité et la galanterie! Je ne me dissimule pas qu'il est plus profitable d'être partisan de l'internat des femmes que de s'en montrer l'adversaire. Champion de ces dames, je passerai pour un homme poli, libéral, ami du progrès; leur adversaire, je paraîtrai un retardataire, un défenseur brutal de la tyrannie masculine. Étudions donc avant de nous prononcer.

L'ami des femmes voit dans leur admission au concours de l'internat une conséquence logique de leur admission au concours de l'externat. L'homme externe a le droit, et même le devoir, de par les règlements, de concourir à l'internat; la femme externe, soumise aux mêmes règlements, doit avoir les mêmes privilèges. C'est là le fond de l'argumentation. Sur ce thème primordial, exposé surtout dans les journaux de médecine,

de l'exercice de notre profession, nous sommes les véritables libéraux. Tout autant que vous, nous voulons la femme instruite, très instruite. Comme mère, comme premier maître des jeunes générations, il faut qu'elle soit capable de comprendre et de favoriser les progrès de l'humanité. Depuis longtemps nous avons compris que la femme inintelligente ou ignorante était, par sa résistance passive, le grand obstacle à ce progrès. Mais là où nous différons, c'est sur la conception du rôle social de la femme. Votre idéal est de la rendre capable de lutter avec l'homme sur tous les terrains; vous lui ouvrez toutes les professions, et ce *streuggle for life*, si ardent entre nous, vous voulez le rendre plus âpre encore en lançant l'autre sexe dans l'arène. Vous nous poussez à la barbarie. Quand les professions seront également partagées entre hommes et femmes, un jour ou l'autre la lutte éclatera, et le parti auquel appartient la force brutale triomphera.

— Cette lutte existe dans les professions manuelles. Les ouvriers en souffrent, et tous, avec raison, demandent une augmentation de salaire qui permette de supprimer le travail des femmes. C'est le moment que vous choisissez pour lancer la femme sur les professions libérales. La femme vivant de son travail est un monstre social. Sa place est dans la famille, au rang que la physiologie de son sexe lui assigne. Une nation qui l'oublierait marcherait à sa ruine. Il y aura toujours quelque Praxagora réclamant l'égalité politique ou quelque Philaminte

....Voulant montrer à certains esprits,  
Dont l'orgueilleux savoir les traite avec mépris,  
Que de science aussi les femmes sont meublées,  
Qu'on peut faire comme eux de doctes assemblées.

Mêler le beau langage et les hautes sciences,  
Découvrir la nature en mille expériences.

Mais heureusement nous sommes en France, pays du bon sens, et le bon sens triomphera. —

J'ai mis les adversaires en présence. Lecteurs, jugez!

Victor AUGAGNEUR.

## **Prennent leur inscription à Lyon en :**

- 1892 Mme Mayoux (première française)  
**1894 Mme Julie Romain** (première à terminer ses études à Lyon)  
1895 3 étudiantes dont 1 Russe  
1896 1 étudiante française  
1897 18 étudiantes dont 15 Russes , 2 Polonaises, 1 Française  
1898 1 étudiante Russe  
1899 8 étudiantes dont 4 Russes, 1 Polonaise, 1 Française  
1900 25 étudiantes dont 5 Françaises, 20 Russes

## **Les premières externes**

- 1897 Mlle Vera Gorwitz (Russe) seule femme exerçant à Lyon en 1900  
1898 **Mme Julie Romain** (Française)

## **Les premières thèses**

Mme Ouzounova (Bulgare) 25 juillet 1898

*« Contribution à l'étude de la latéroflexion de l'utérus gravide »*

**Mme Julie Romain 1901** : *« Rapport du plan du détroit supérieur avec les saillies osseuses de la région sacro-lombaire »*

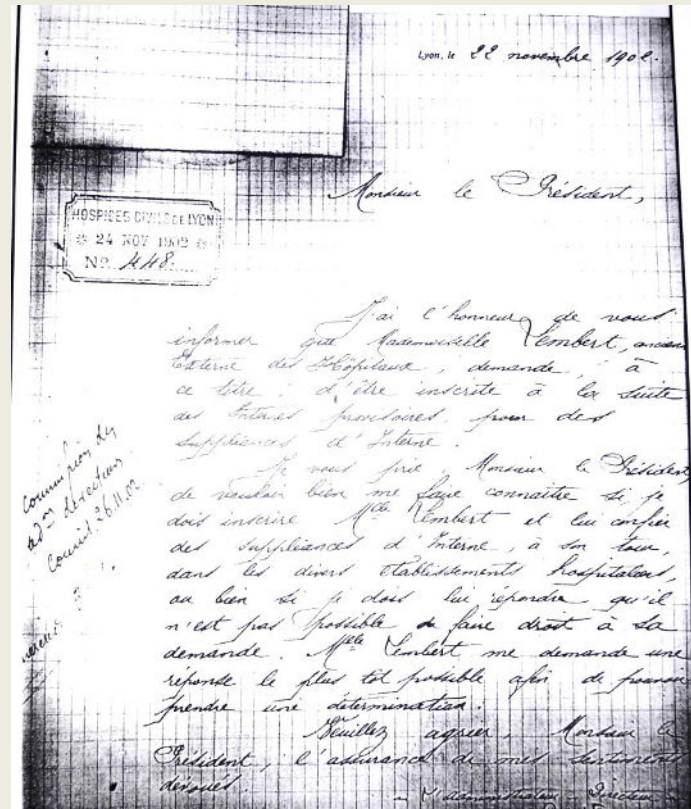
# La bataille pour l'internat à Lyon

Monsieur le Président

J'ai l'honneur de vous informer que Mlle. Lambert ancienne externe des hôpitaux demande à ce titre d'être inscrite à la suite des internes provisoires pour des suppléances d'internes.

Je vous prie de vouloir bien, monsieur le président, me faire connaître si je dois inscrire Mlle. Lambert et lui confier des suppléances d'interne, à son tour dans les divers établissements hospitaliers ou bien si je dois lui répondre qu'il n'est pas possible de faire droit à sa demande. Mlle Lambert me demande une réponse le plus tôt possible afin de pouvoir prendre une détermination. Veuillez agréer; etc...

lettre du 22 novembre 1902  
de l'administrateur-directeur  
des H.C.L.  
au président du  
conseil d'administration



**Demande**

**de renseignement**

**du président Sabran**

**auprès de l'AP-HP**

**le 4 décembre 1902**

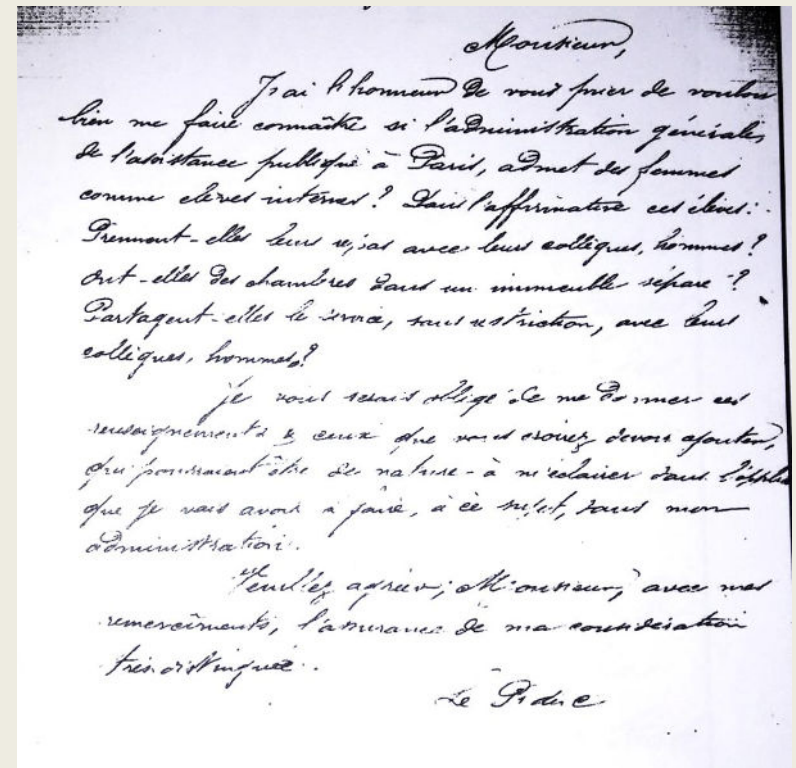
*Monsieur*

*J'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître si l'administration générale de l'assistance publique de Paris admet des femmes comme élèves internes?*

*Dans l'affirmative ces élèves prennent-elles leurs repas avec leurs collègues hommes? Ont-elles des chambres dans un immeuble séparé? Partagent-elles le service sans restriction avec leurs collègues hommes.*

*Je vous serai obligé de me donner ces renseignements et ceux que vous croyez devoir ajouter qui pourraient être de nature à m'éclairer dans l'approche que nous avons à faire à ce sujet sous mon administration.*

*Veuillez agréer...*



*Monsieur,*  
*J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire connaître si l'administration générale de l'assistance publique à Paris, admet ses femmes comme élèves internes? Dans l'affirmative est-il: Prendent-elles leur repas avec leurs collègues, hommes? Ont-elles des chambres dans un immeuble séparé? Partagent-elles le service, sans restriction, avec leurs collègues, hommes?*  
*Je vous serai obligé de me donner ces renseignements & ceux que vous croirez devoir ajouter, qui pourraient être de nature à m'éclairer dans l'approche que je vais avoir à faire, à ce sujet, sous mon administration.*  
*Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.*  
*Le Président*

Monsieur le Président,

HOSPICES CIVILS DE LYON

\* 13 DEC 1902 \*

N° 602

**La réponse  
de  
l'AP-HP**

En réponse à votre lettre du 4 Décembre courant, j'ai l'honneur de vous informer que les Elèves-Femmes ont été successivement admises à prendre part en 1885 au concours de l'Internat en Médecine, et en 1897 au concours de l'Internat en pharmacie. Les décisions prises à cet égard portent expressément que les Internes Femmes seront soumises à toutes les règles d'ordre intérieur et de discipline qui concernent les Internes Hommes.

Elles prennent donc leurs repas avec leurs collègues, sont logées dans le même bâtiment, et participent au service dans les mêmes conditions que ceux-ci.

J'ajouterai que les Internes-Femmes sont peu nombreuses et que leur présence dans les Etablissements n'a jamais présenté le moindre inconvénient.

Les H.C.L.  
acceptent les  
internes  
femmes.  
Elles sont  
logées au  
Perron ou à  
Ste Eugénie...

Le Conseil décide que les élèves  
internes, femmes, seront externes,  
~~pour~~ lorsqu'elles auront des  
services dans les établissements  
hospitaliers de la ville; elles seront  
logées à l'hospice du Perron &  
à l'asile Sainte Eugénie, dans des  
locaux séparés de ceux des élèves  
internes hommes, pour éviter toute  
proximité entre eux.

Elles prendront leurs repas  
avec les élèves internes hommes.

# Elisabeth Monod

(1875-1942)

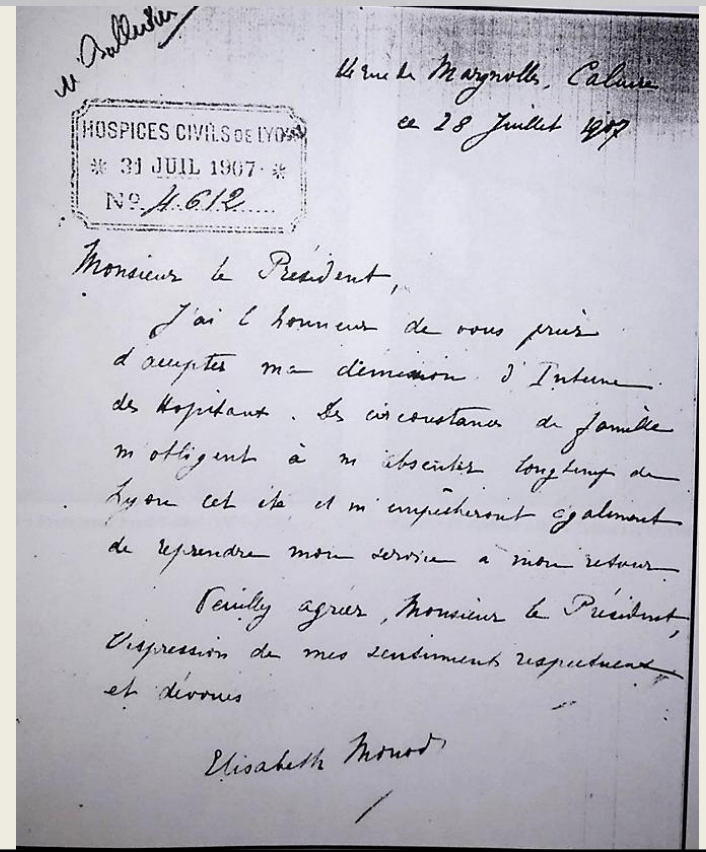
Interne des hôpitaux  
de Lyon en 1903



Elle démissionne  
en 1907 lors de son  
mariage avec Paul Trillat.  
Elle est la mère d'Albert Trillat.



Fig.16 : Promotion 1903 photographée dans la cour de l'Hôtel-Dieu (Bibliothèque de l'internat).





**PUISSANT & C<sup>IE</sup>**

Maison fondée en 1879, la plus ancienne de la Région  
**51-53-55, Passage de l'Argue**  
**LYON** Téléphone : Franklin 20-90

**Fabricants spécialistes s'adres-**  
**sant directement aux consom-**  
**mateurs. Tarif sur demande**

**Son expérience - Ses qualités**  
**Ses prix**  
**lui ont fait sa renommée**

**« Le Crocodile » 1934 : Journal de l'Internat de Lyon**

**5 hommes,**

**3 infirmières ou laborantines, 1 médecin femme**

## **Bibliographie** (non exhaustive) :

**Caroline Schulze -**

La femme médecin au XIXe siècle. Thèse 1888, Paris.

**Mélanie Lipinska –**

Histoire des femmes médecins. Thèse 1900, Paris.

**Denise Eynard -**

Historique de l'accèsion de la femme à l'enseignement public et aux études médicales en France; description de la population féminine inscrite à la faculté de médecine de Lyon de 1877 à 1880. Thèse 1981, Lyon.

**Gabriel Despierres :**

Accession des femmes aux études médicales particulièrement à Lyon, in Conférences de l'Institut d'Histoire de la médecine; tome 5; 1983/1984.

# Merci de votre attention

